



Table ronde

LA GESTION DE L'EAU : UN ENJEU MAJEUR POUR NOS COLLECTIVITÉS

- M. FAURE Bruno, Président du Conseil Départemental du Cantal
- M. DORE Jean Baptiste, *Responsable - Mission Assistance et Gestion de l'Eau*
- M. MEYER Nicolas, Directeur adjoint - DDT du Cantal
- M. MAGNE Sébastien, Responsable du Pôle Prévention des Risques Sanitaires- ARS
- M. Nicolas ILBERT, Directeur Délégation Atlantique Dordogne
- M. GREFFIER Mathieu, *Chargé d'interventions- Délégation Agence Loire*

Bretagne



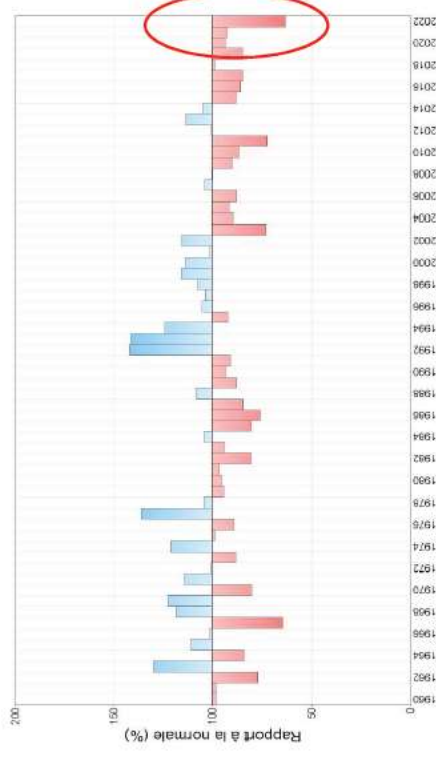
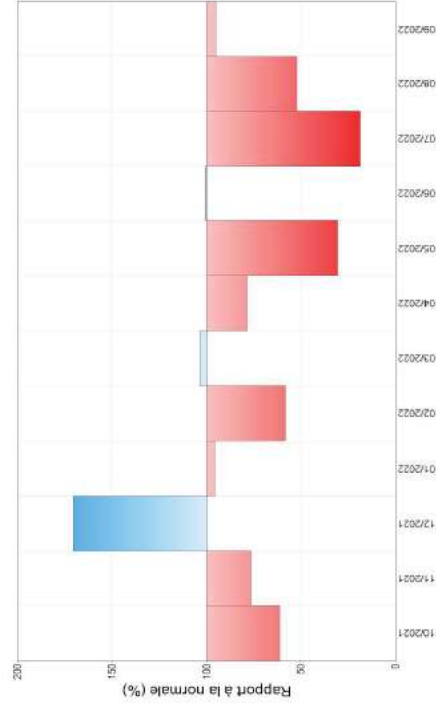
M. ILBERT NICOLAS

**Directeur Délégation
Atlantique Dordogne**

**M. GREFFIER
MATHIEU**

**Chargé d'interventions-
Délégation Agence Loire-
Bretagne**

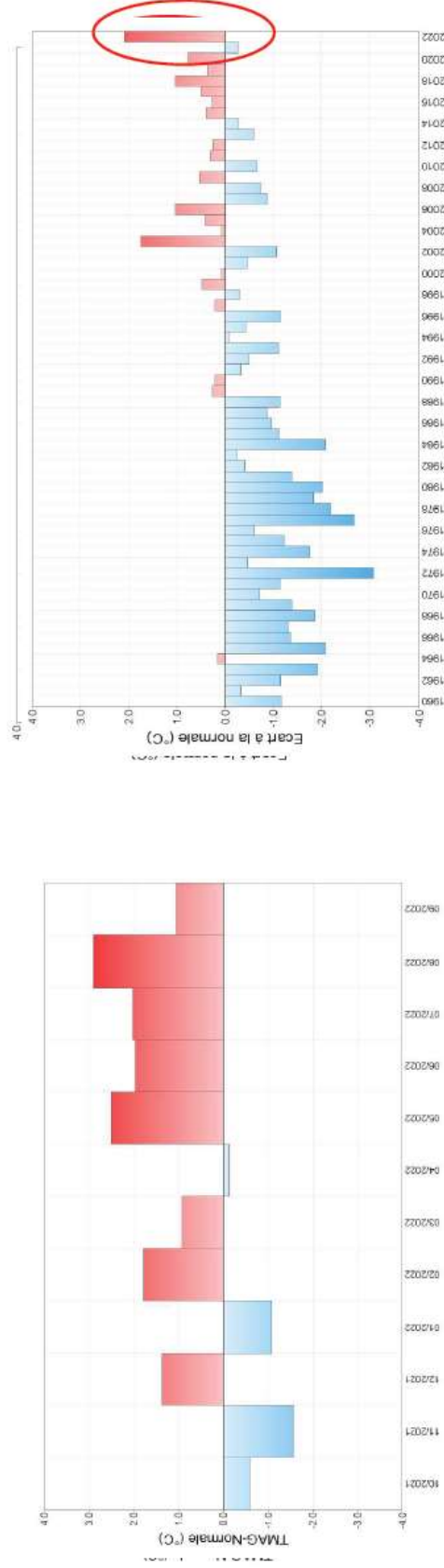
Un déficit de précipitation record depuis avril



- Succession de mois déficitaires en pluie depuis janvier avec une accentuation forte au cours de l'été (jusqu'à mi septembre)
- Déficit de pluie sur la période d'avril à septembre d'environ -35%, record sur le bassin (référence 1960) devant 1967 et 2003
- Déficit cumulé de l'ordre de 150 à 180mm sur le bassin



Une chaleur record aussi de mai à septembre

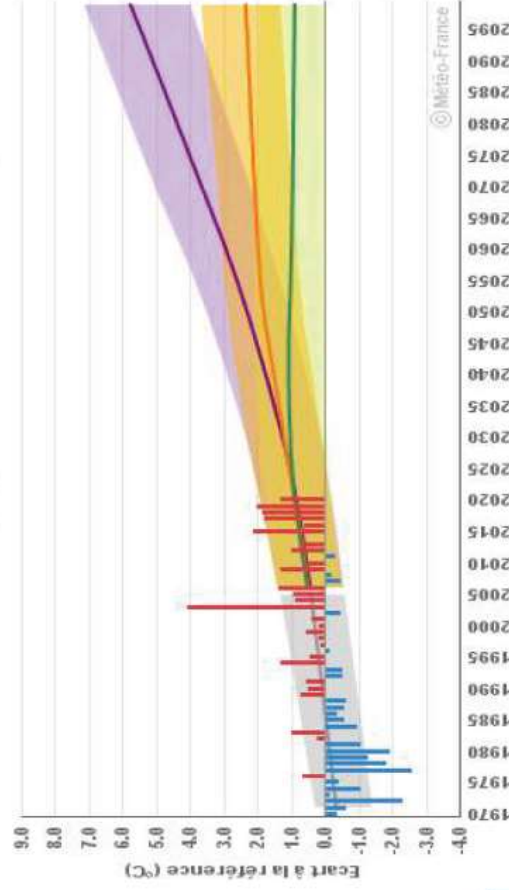


- Succession de mois chauds depuis février avec une série exceptionnelle de mai à août
- Période mai à septembre 2022 record de chaleur devant 2003
- Anomalie moyenne sur la période de végétation de près de **+2°C** (ref 1991-2020)
- Anomalie record aussi en évapotranspiration avec **+15 %** (ref 1991-2020)



Un été 2022 qui illustre les changements climatiques à venir

Température moyenne estivale en Midi-Pyrénées : écart à la référence 1976-2005
Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5



■ Ecart à la référence pour les observations

■ Ecart à la référence pour les simulations climatiques passées et futures RCP 2.6, RCP 4.5 et RCP 8.5

+ 2° été
+ de vagues de chaleur



+10% à +30% d'ETP



- 20% à - 40% étiage
étiages plus longs



- 15% pluie été

- 35% à - 60% de neige



- 50Mm3 vers 2050

- 



Enjeux pour le Cantal

Milieus naturels /
biodiversité

Eau potable

Agriculture

Urbanisme

Assainissement

Industrie

Loisirs



M. FAURE BRUNO

**Président du Conseil
Départemental du Cantal**

M. DORE JEAN- BAPTISTE

**Responsable - Mission
Assistance et Gestion de l'Eau
Conseil Départemental du
Cantal**

SÉCHERESSE 2022

Bilan et impact de l'épisode sur les
systèmes d'eau potable

1. QUESTIONNAIRE « IMPACT SUR RÉSEAUX AEP »

Source données : Collectivités gestionnaires de l'eau potable

Type de questionnaire : Téléphonique

Nombre de questions : 3 questions

Nombre de collectivités interrogées : 144 (ensemble du département)

Période de contact : du 19 Septembre au 4 octobre 2022

Personnes contactées : secrétaires, agents d'exploitation, élus

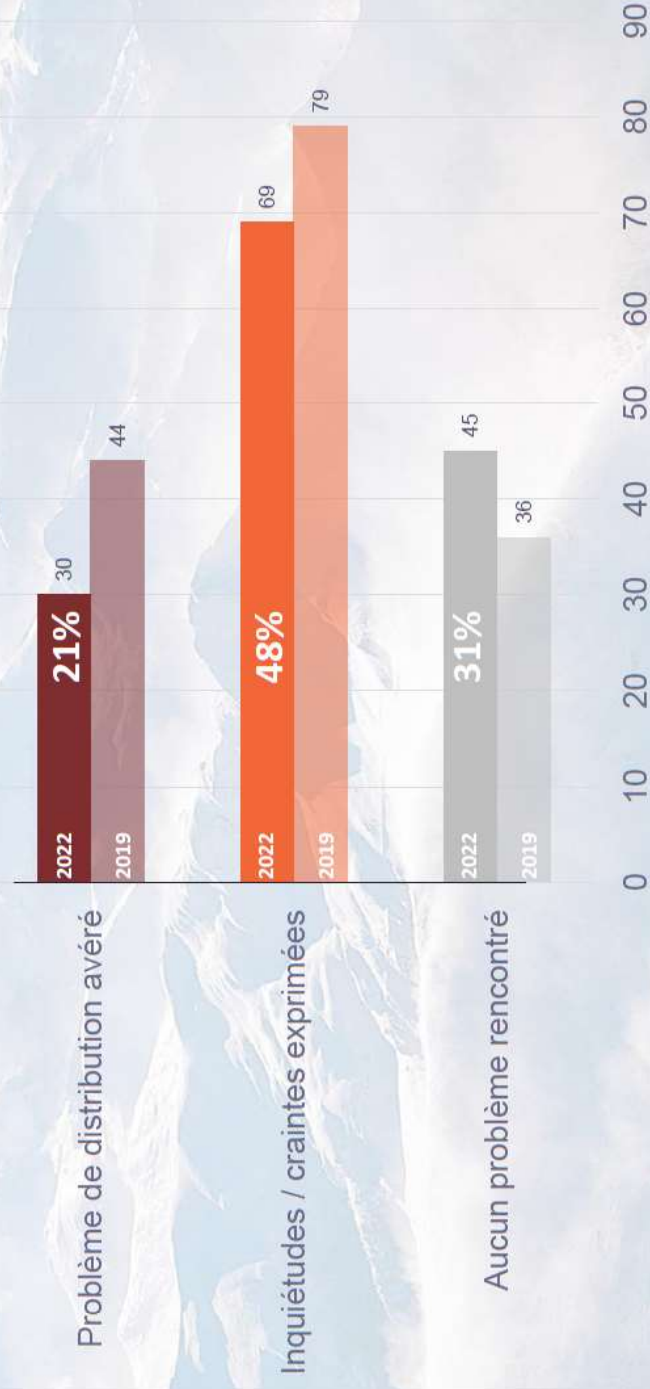
TAUX DE RETOUR :

100 %

Un nombre important de collectivités concernées ?

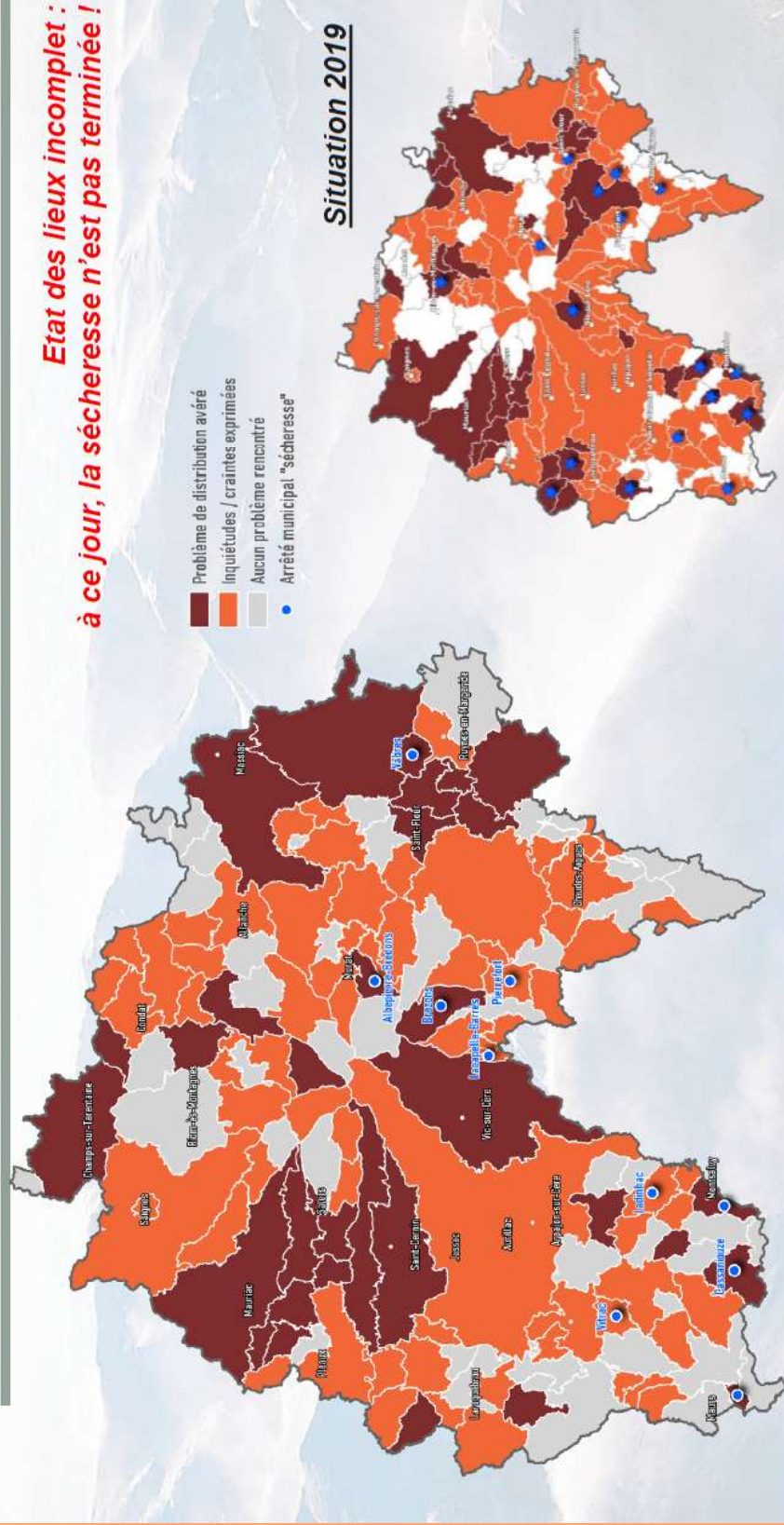
Avez-vous manqué d'eau potable ? ou craint d'en manquer ?
144 UGE en 2022 (Unités de Gestion de l'Eau) contactées (159 UGE en 2019)

Etat des lieux incomplet : à ce jour, la sécheresse n'est pas terminée !



OUI. les 2/3 du département ont rencontré des problèmes
quantitatifs ou ont craint d'en rencontrer

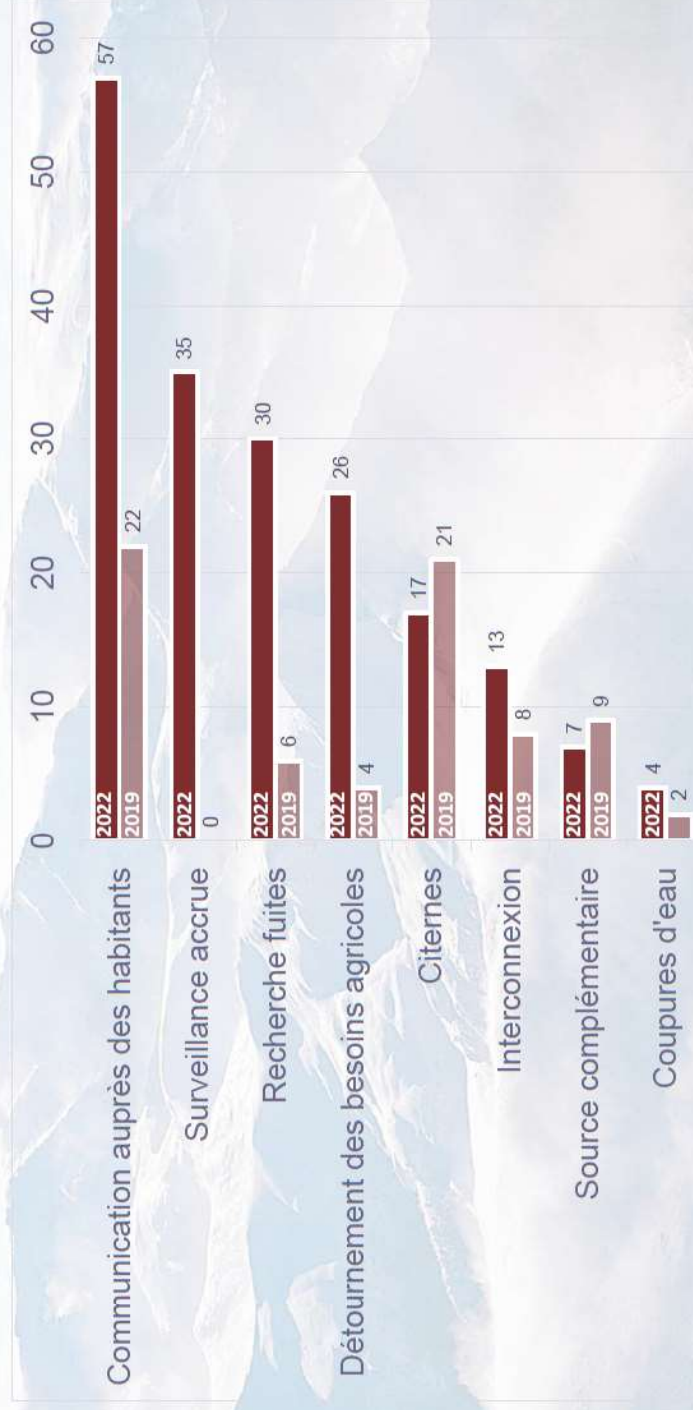
Des secteurs particulièrement concernés ?



NON, PAS PARTICULIÈREMENT. L'ensemble du département semble avoir été impacté.

Quels recours pour les collectivités ?

Etat des lieux incomplet : à ce jour, la sécheresse n'est pas terminée !

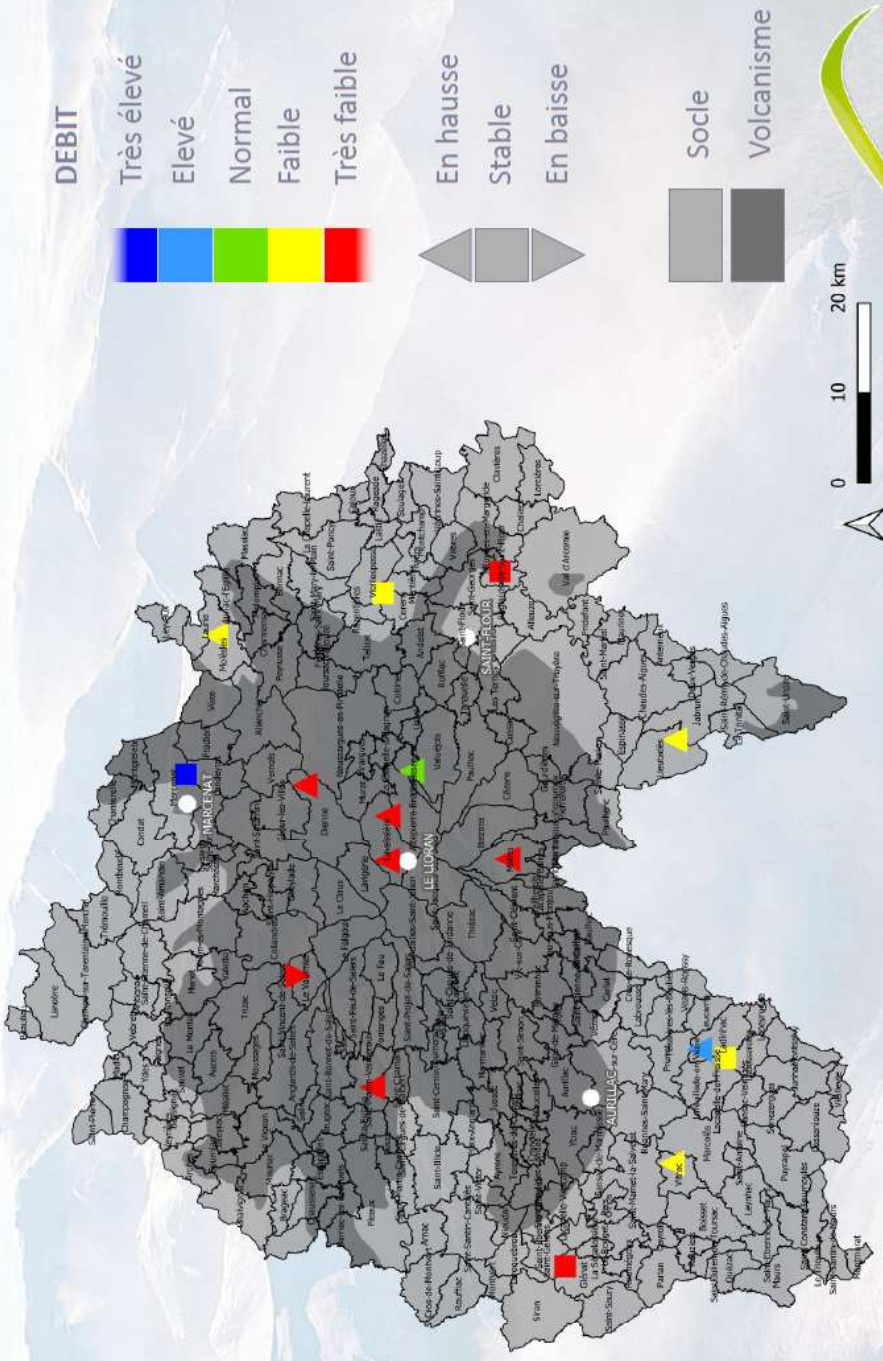


DES RECOURS MULTIPLES. Principalement communication et surveillance accrue des réseaux + recherche de fuites.

2. DONNÉES « RÉSEAU DE SUIVI DÉPARTEMENTAL »

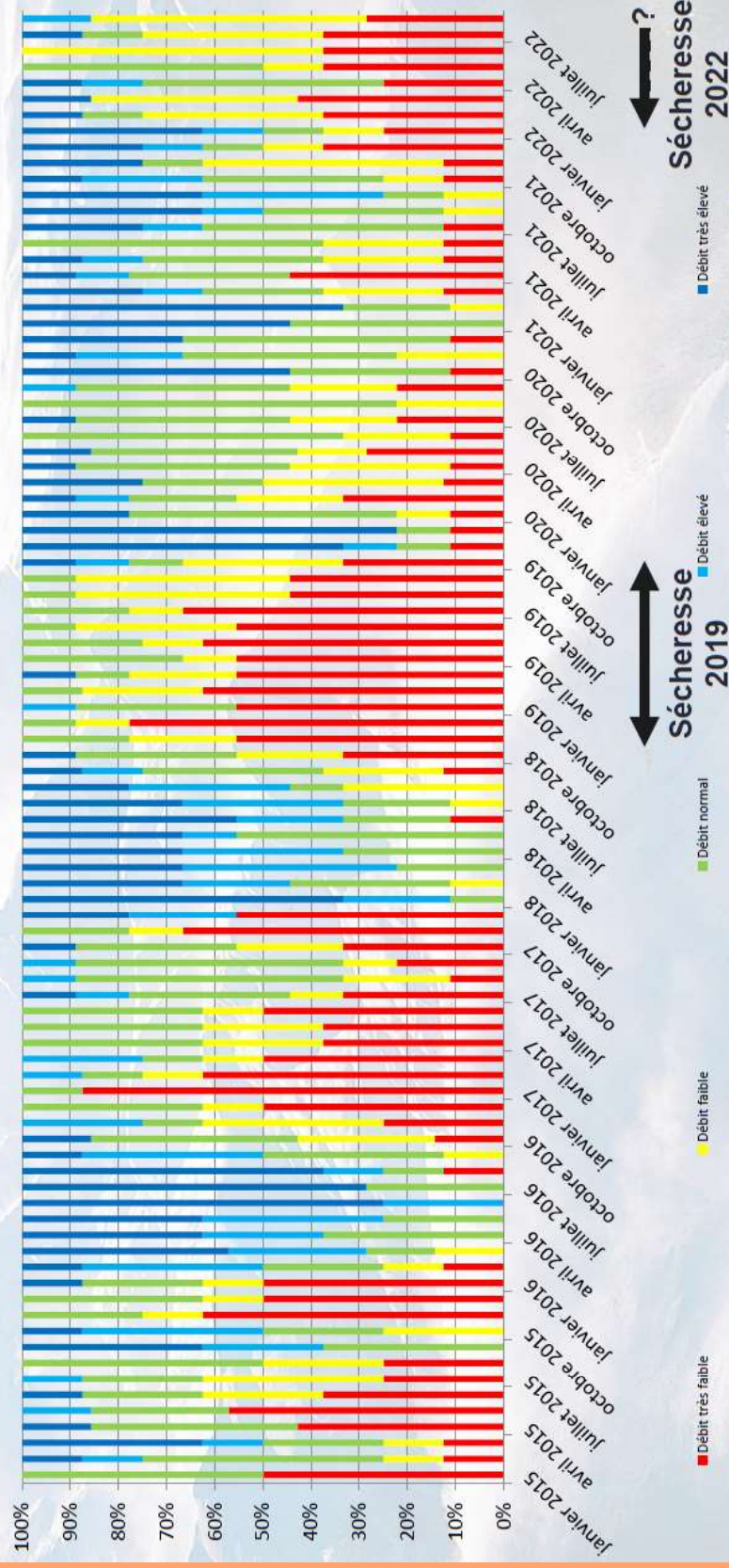
Source données :	 cantal / Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau
Nom complet du réseau :	réseau départemental de suivi des eaux souterraines
Nombre de ressources suivies :	18
Paramètre suivi :	Débit
Méthode de mesure :	Manuelle (seau + chronomètre)
Fréquence de suivi :	1 mesure par mois
Historique de suivi :	De 5 à 19 ans (selon les ressources)
Fréquence de parution bulletin :	Tous les 1 à 2 mois

La situation départementale début septembre 2022



La sécheresse mois par mois (RSD Socle)

Etat des débits
comparés à la moyenne mensuelle



Chaque jour à vos côtés

LE DÉPARTEMENT

3. DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES



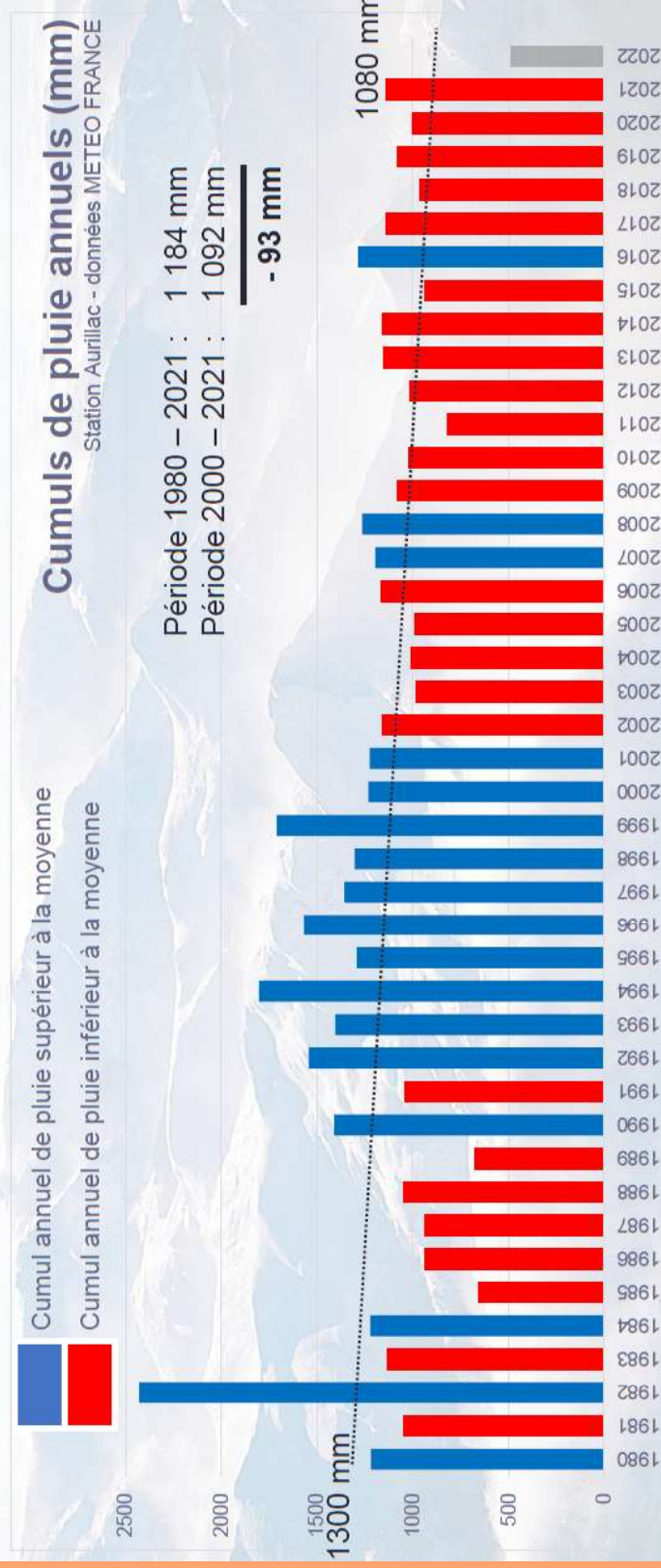
Source données :

Types de données utilisées : Cumuls annuels de pluie + températures

Station de référence utilisée : Aurillac

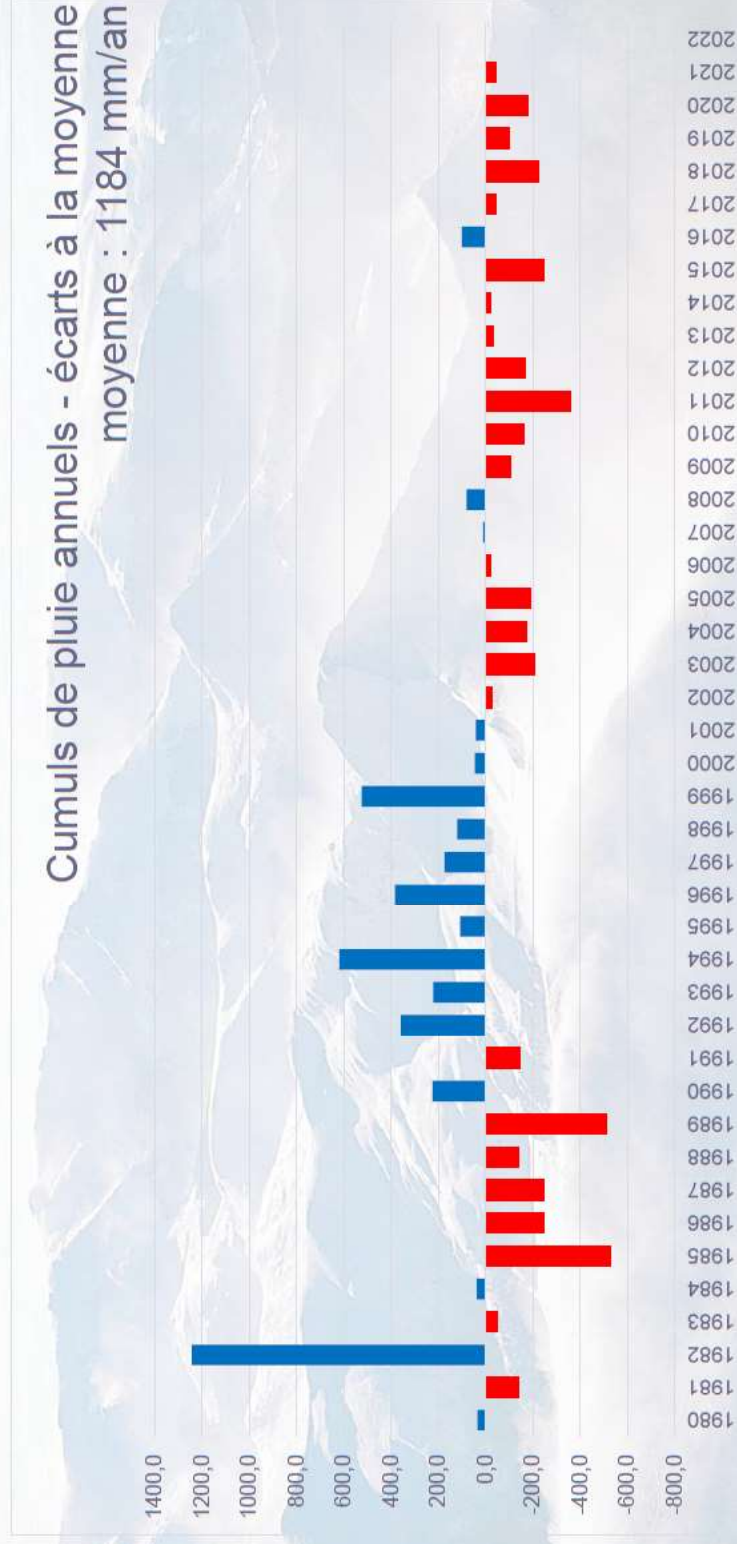
Période de référence de la station : 1980 - 2021

Une pluviométrie en baisse



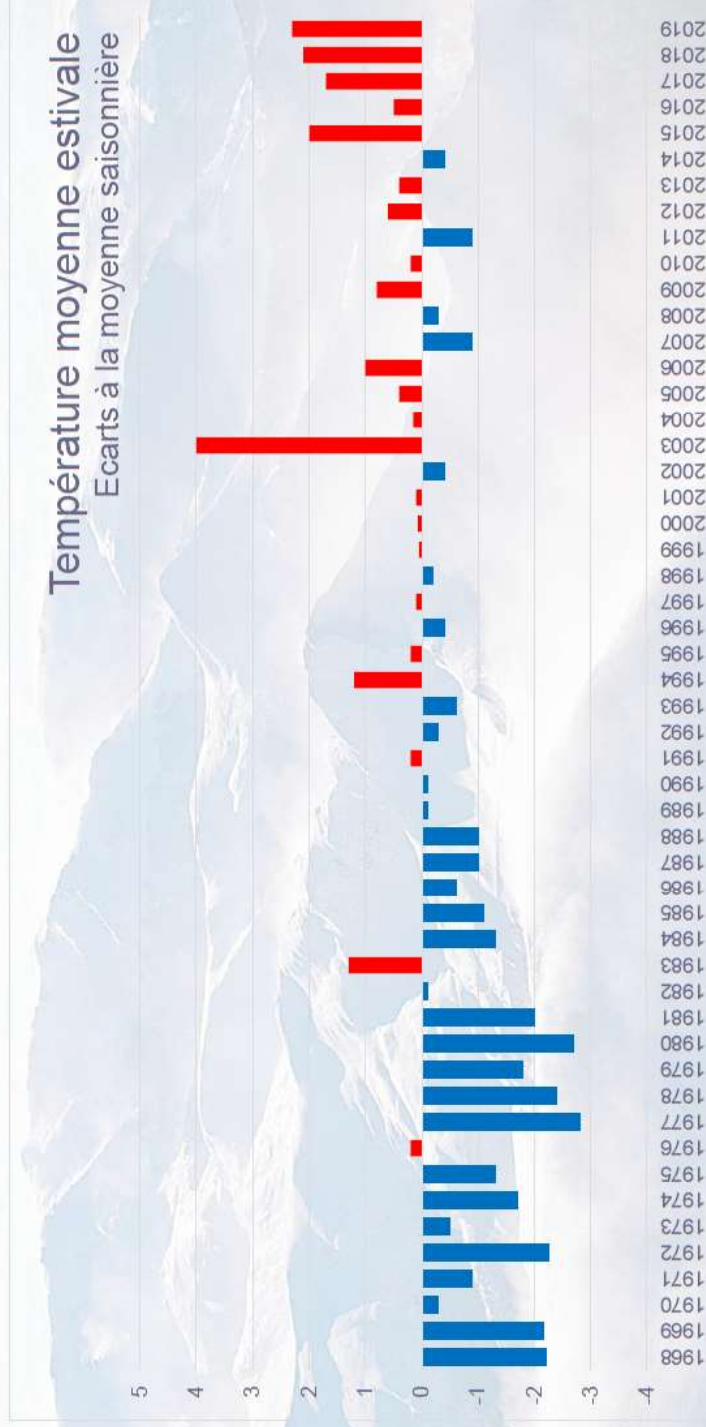
Tendance à la baisse

Une pluviométrie en baisse



Sur les 20 dernières années, 17 présentent un cumul annuel de pluie inférieur à la moyenne (1980 - 2021).

Des températures estivales particulièrement élevées ?



Nette tendance générale à la hausse.

BILAN SÉCHERESSE 2022

▲ LA SÉCHERESSE N'EST PAS ENCORE TERMINÉE

Nombreuses craintes exprimées par les UGE pour les semaines à venir : rentrée des bovins dans les étables

▲ BILAN DE L'ÉTÉ 2022

Débâts des sources faibles mais pas autant qu'en 2019

▲ DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Dues à des usages différents ?

Augmentation des températures lors de périodes caniculaires, induisant une augmentation des consommations.

BAISSE DES RESSOURCES

Projection pour 2050 (étude BV Dordogne et BV Lot) :
baisse de -30% des ressources en tête de bassin
Impact important pour le Cantal



Assemblée Générale de l'AMF15

Exemples d'interconnexions de sécurisation de l'AEP

Travaux 2016-2020

Samedi 15 Octobre 2022 / Saint Flour



Interconnexions - sécurisation

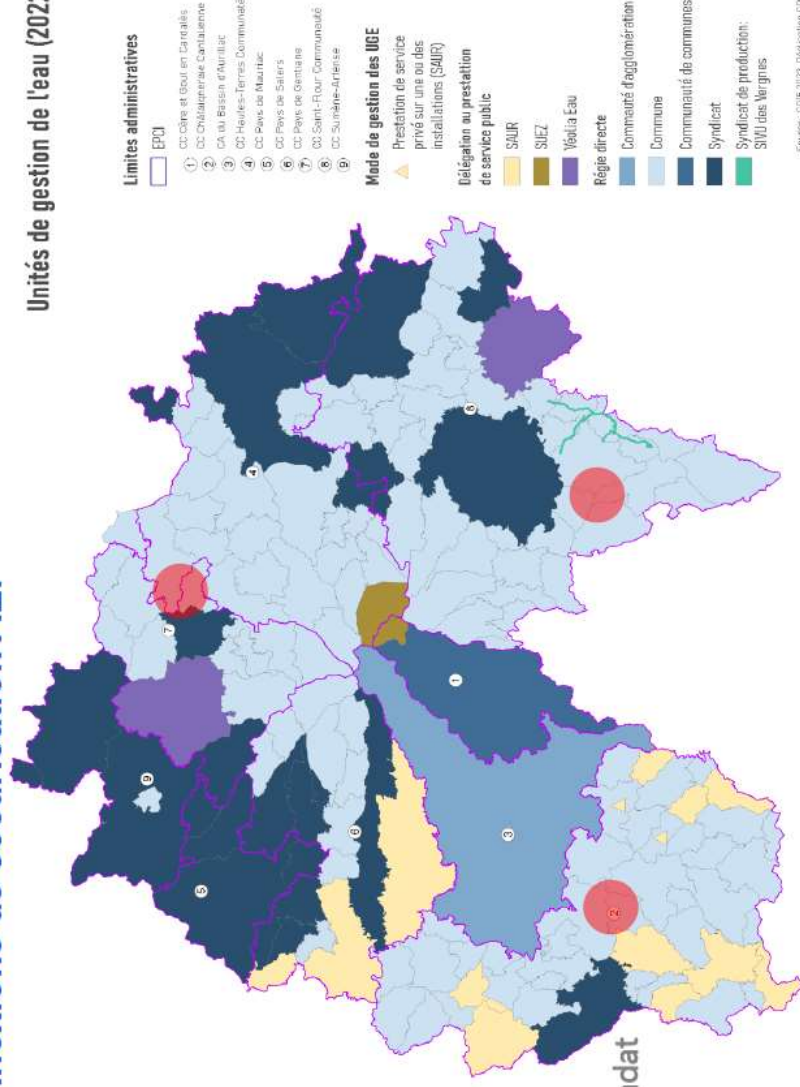
➤ Exemples d'interconnexions de sécurisation AEP

Unités de gestion de l'eau (2022)

● St Mamet => Vitrac
(2016)

● Chaudes-Aigues => Espinasse
(2019)

● Marcenat => St Bonnet de Condat
(2020)

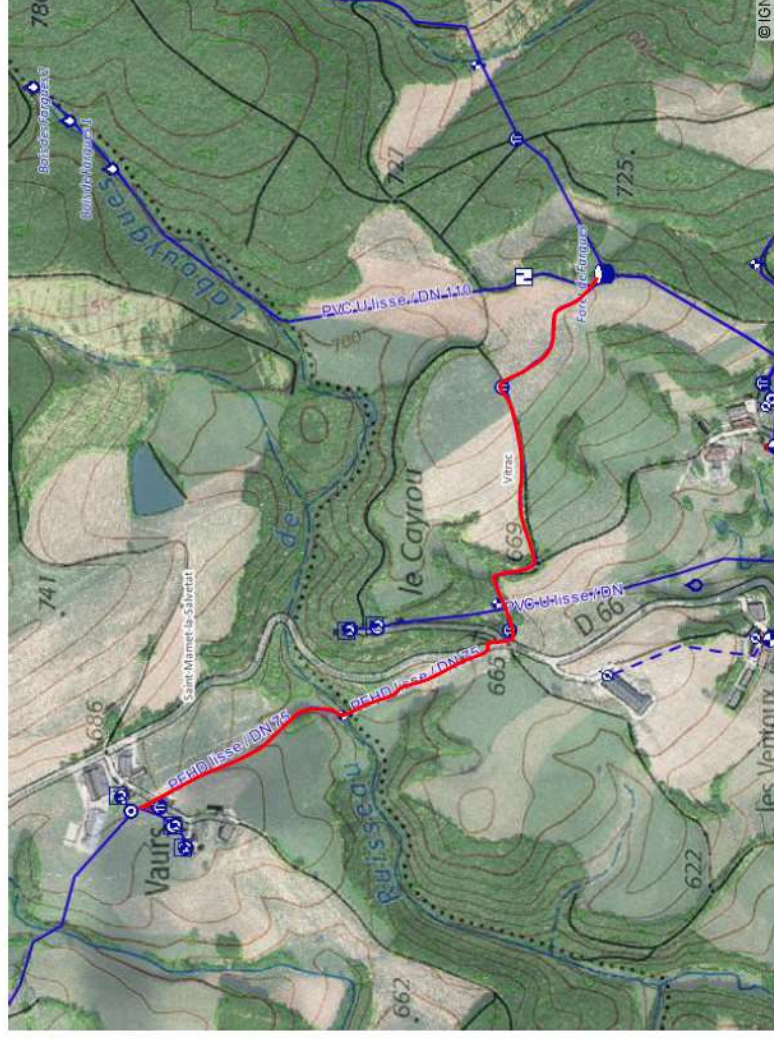




Interconnexions - sécurisation

➤ Interconnexion St Mamet => Vitrac

- Vitrac :
Obligation sanitaire d'abandonner le captage de Ventoux (vulnérable, situé en contrebas immédiat de la RD66)
Déficit théorique de ~ 20 m³/j
(en période de pointe et d'étéage)
- St Mamet :
Excédent d'eau disponible suffisant, de bonne qualité (nouvelle station de traitement)
- Opération :
 - Interconnexion gravitaire sur ~1,7 km en PEHD 75
 - Convention Achat-Vente d'eau en gros
 - Montant global invest = 77 000 € HT
 - Subventions ~ 80% (AEAG + CD15)





Interconnexions - sécurisation

➤ Interconnexion Chaudes-Aigues => Espinasse

• Espinasse :

5 UDI (1 réseau public + 4 réseaux de sections)

Contaminations bactériologiques fréquentes

(40% d'analyses Non-Conformes de 2011 à 2015)

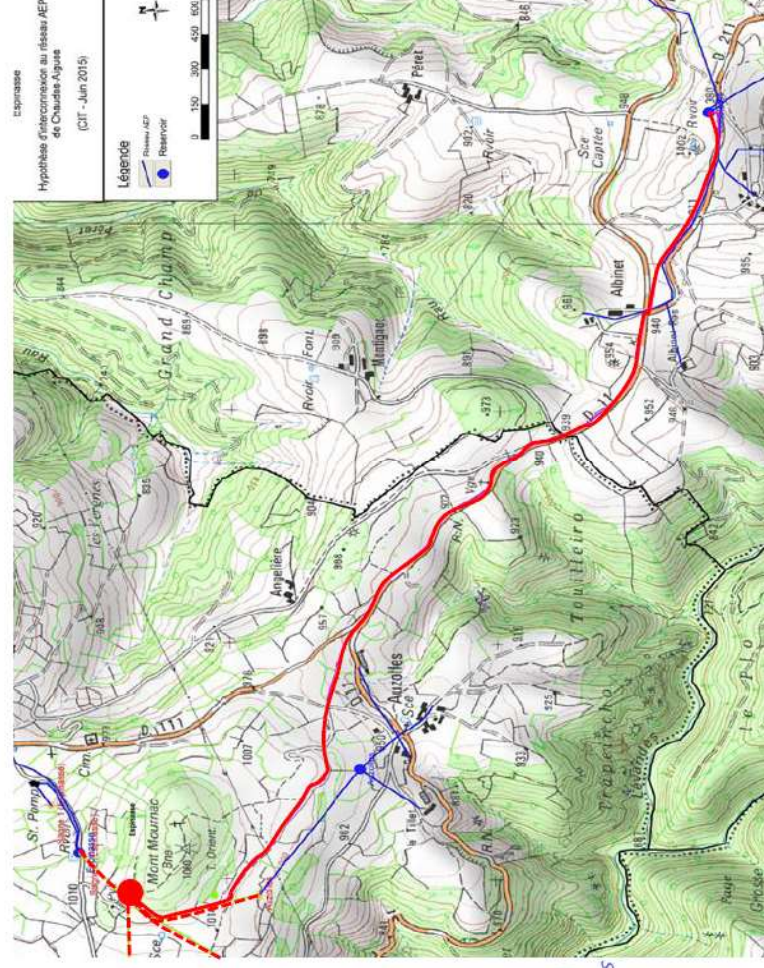
Insuffisance des ressources du Bourg en étage.
(recherche en eau par forage infructueuse)

• Chaudes-Aigues :

Excédent d'eau disponible suffisant,
de bonne qualité ($\sim + 90 \text{ m}^3/\text{j}$)

• Opération :

- Interconnexion en refoulement sur $\sim 4,6 \text{ km}$ en PVC 63 + création nveau Réservoir 80 m^3 + création 5 nouvelles antennes de distribution
- Abandon 5 vvoirs *vétustes* 6 captages *vulnérables*
- Convention Achat-Vente d'eau en gros
- Montant global invest = $\sim 556\,000 \text{ € HT}$
- Subventions $\sim 60 \%$ (AEAG + CD15 + DETR)





Interconnexions - sécurisation

➤ Interconnexion Marcenat => St Bonnet de Condat

- St Bonnet (UDI Artiges) :
Déficit **chronique** d'eau en période de pointe et d'étiage de **~ 40 m³/j**
(augmentation des besoins / diminution production des ressources)
- Marcenat :
Excédent d'eau disponible suffisant, de bonne qualité (~ + 200 m³/j)
- Opération :
 - Interconnexion gravitaire sur ~3,5 km en PEHD 75
 - Convention Achat-Vente d'eau en gros
 - Montant global invest = ~ 120 000 € HT
 - Subventions ~ 80% (DETR + CD15)





Assemblée Générale de l'AMF15

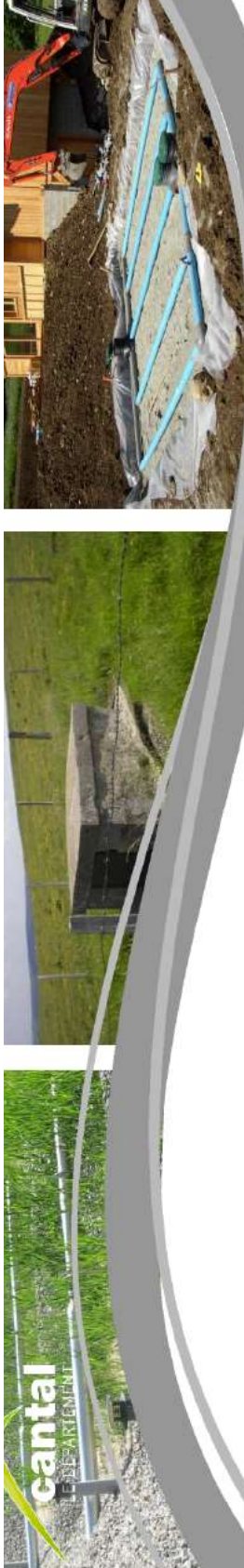
Démarches et Projets du CD15 en matière d'AEP

Point d'actualités

Samedi 15 Octobre 2022 / Saint Flour



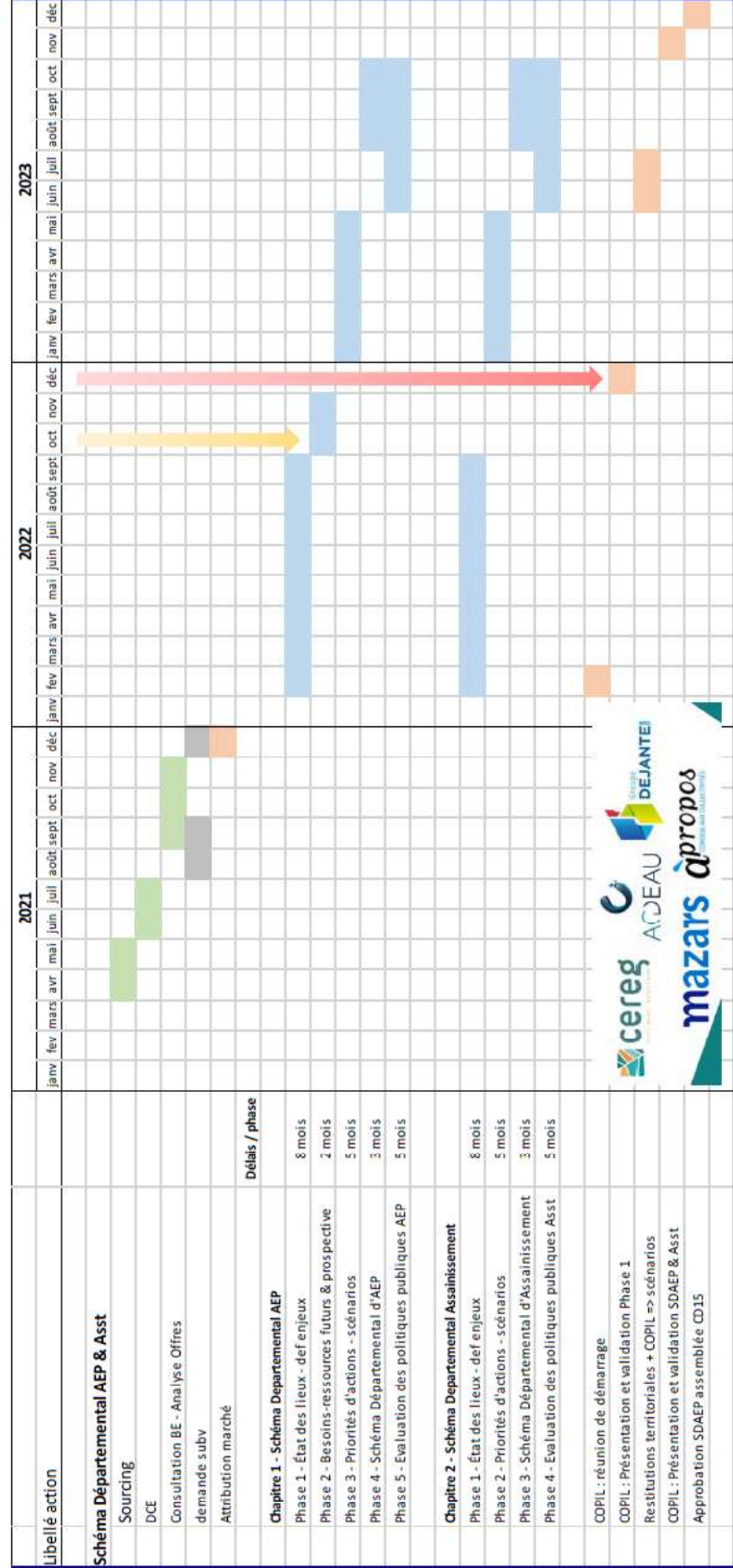
Chaque jour à vos côtés



Actualités (démarches en cours)

➤ Schéma Départemental d'AEP et d'Assainissement

398 805 € HT





Actualités (démarches en cours)

➤ Schéma Départemental d'AEP

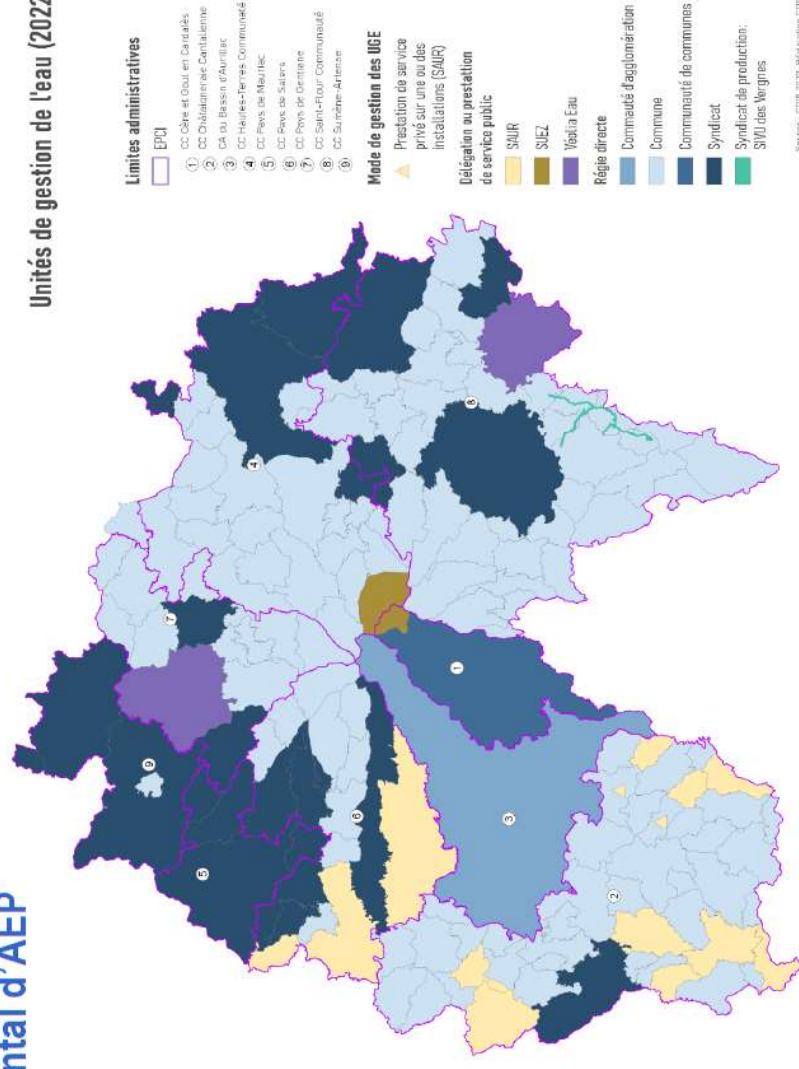
Premiers

indicateurs Macro

Issus de la Phase n°1 :

Etat des Lieux

Unités de gestion de l'eau (2022)



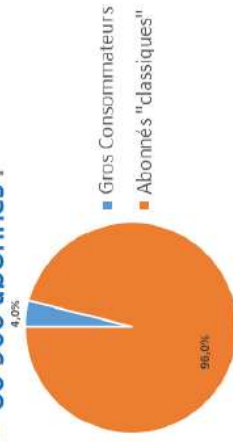


Actualités (démarches en cours)

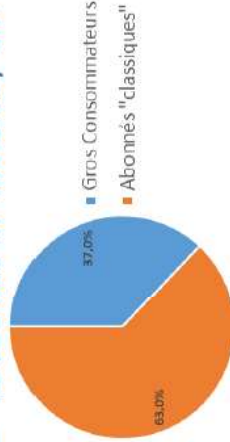
➤ Schéma Départemental d'AEP

Principaux chiffres clés :

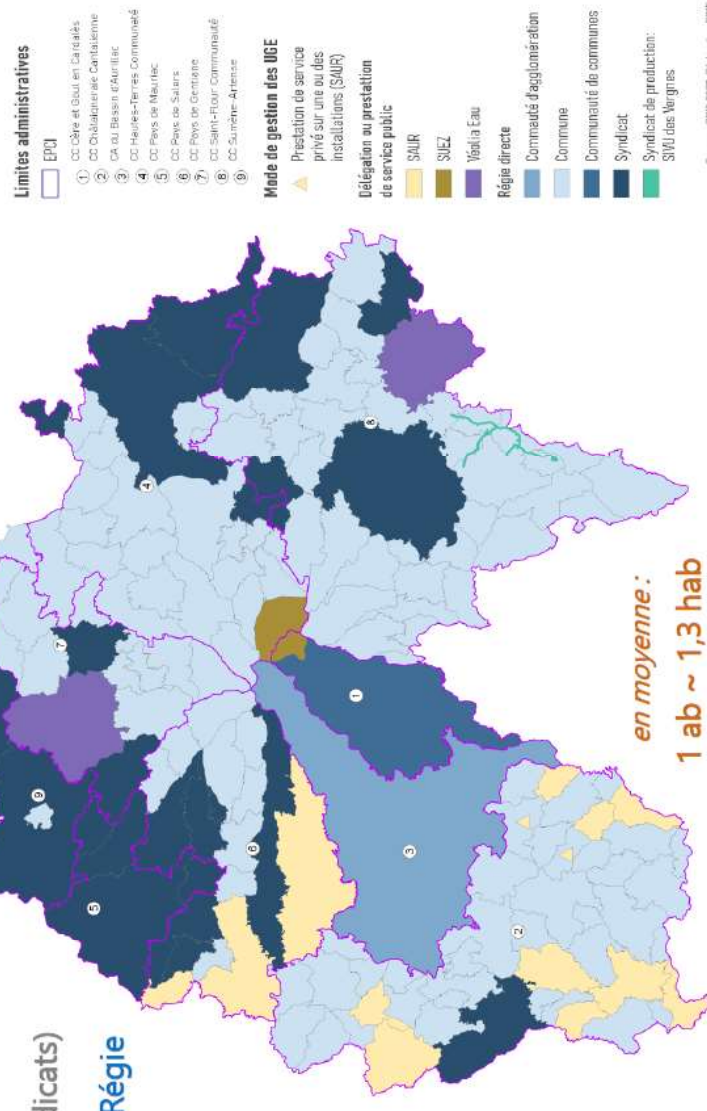
- 144 UGE (dont 2 EPCI et 20 syndicats)
- Mode de Gestion : ~ 90 % UGE Régie
- ~ 86 900 abonnés :



- ~ 12 028 000 m³ facturés / an :



Unités de gestion de l'eau (2022)



Source : CD9 2022 - HADISUD CD9 2022

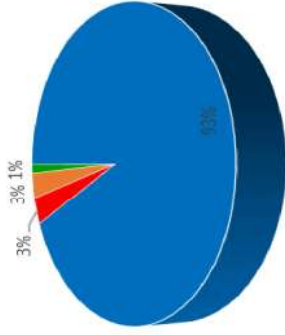


Actualités (démarches en cours)

➤ Schéma Départemental d'AEP

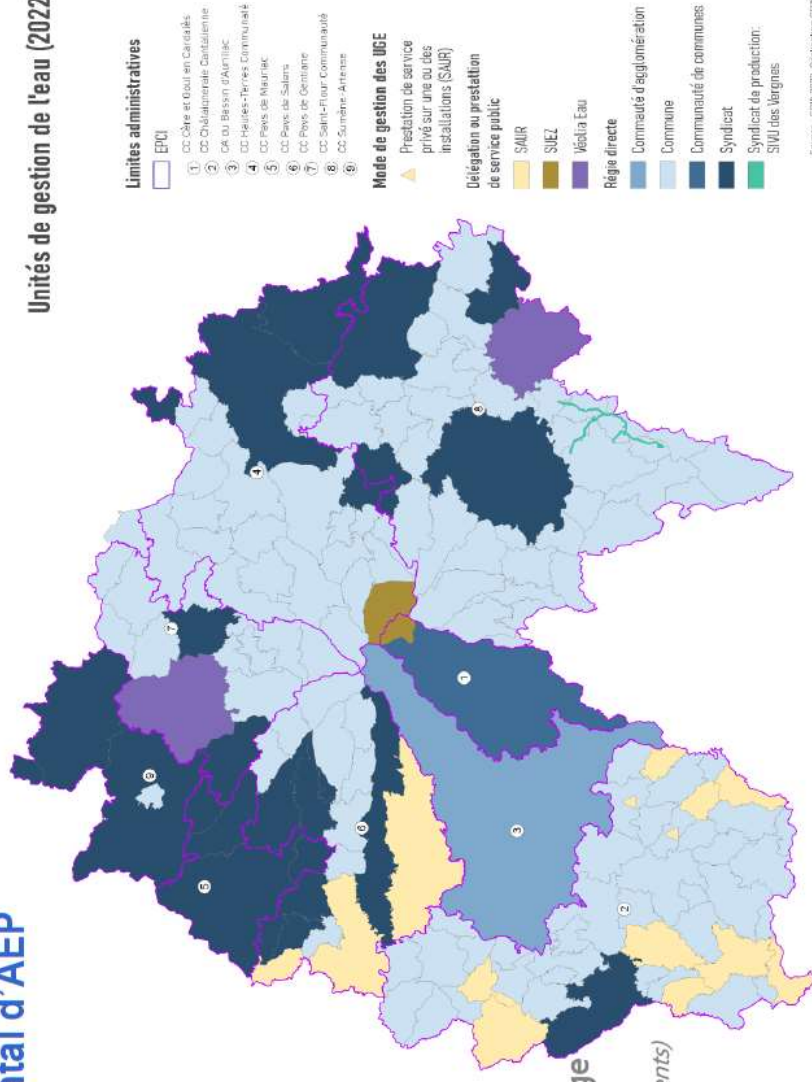
Principaux chiffres clés :

- 1 085 Points de prélèvements
 - 1 279 Réservoirs, stations pompage
 - 7 320 km de réseaux (hors branchements)
- Soit un indicateur de ~ 0,9 km de réseaux / abonné (moyenne Départementale)



■ source ■ forage ■ puits ■ prise d'eau

Unités de gestion de l'eau (2022)



Source : C2H 2022, Réalisation C2H 2022



Actualités (démarches en cours)

➤ Schéma Départemental d'AEP

- Rendement actuel des réseaux :
Volume annuel facturé / Volume annuel mis en distribution

○ Rdt moyen* / arrondissement

○ Rdt moyen* Départemental

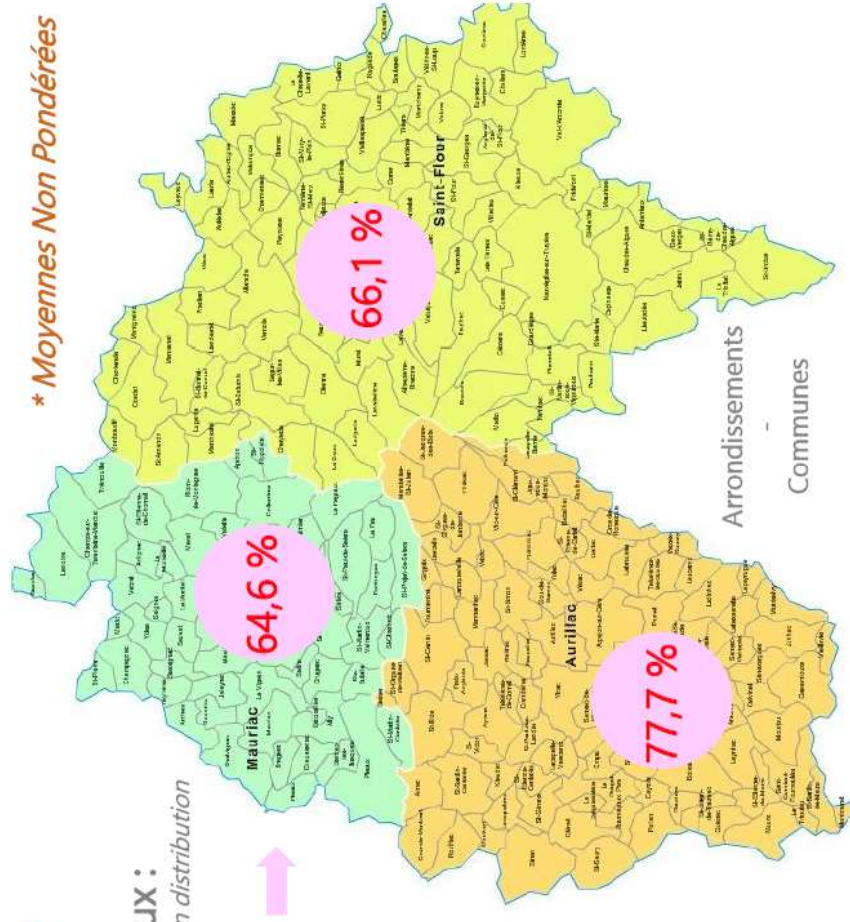
70 %

✓ Rdt mini : 20,4 %

✓ Rdt maxi : 100,0 % (???)

Rappel Rdt seuil (x2 redev Prélvt Ag Eau)
> ~ 65 %

* Moyennes Non Pondérées





Actualités (démarches en cours)

➤ Schéma Départemental d'AEP

- Indice de Connaissance Patrimonial :
Calculé sur 120 pts

○ ICP moyen* / arrondissement

○ ICP moyen* Départemental

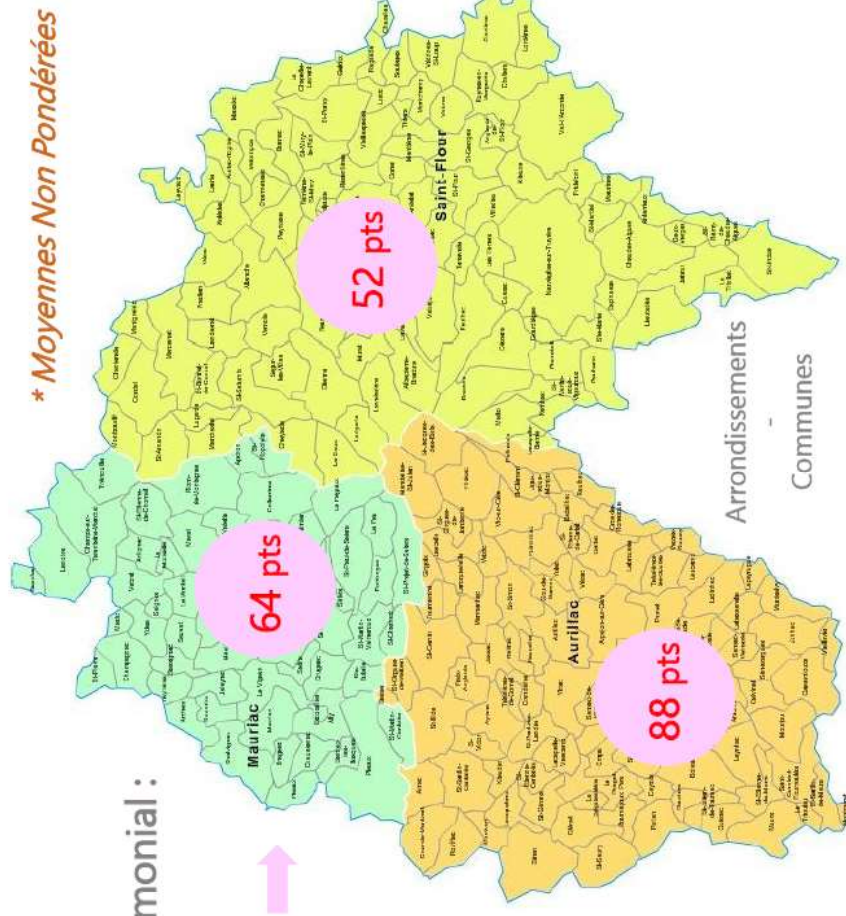
66 pts

✓ ICP mini : 0 pts

✓ ICP maxi : 120 pts

Rappel ICP seuil (x2 redev Prélvt Ag Eau)
> 40 pts

* Moyennes Non Pondérées





Actualités (démarches en cours)

➤ Schéma Départemental d'AEP

- Prix actuel de l'Eau Potable :
€ TTC/m³ - Base 120 m³

- Prix moyen* / arrondissement

- Prix moyen* Départemental :

2,17 €



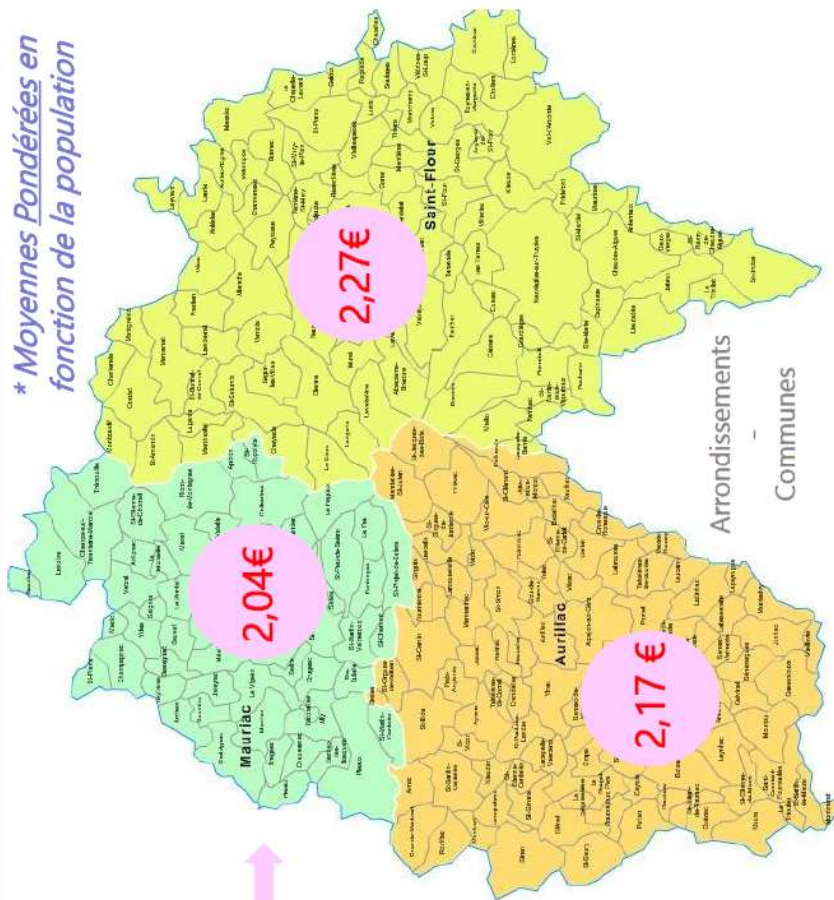
Prix moy Dépt Non Pondéré → 1,40 €
(45 % des UGE < 1,65 € / m³)

✓ Prix mini : 0,00 € TTC/m³

✓ Prix maxi : 3,96 € TTC/m³

Rappel prix seuil AEAG (subventions)
> 1,65 € TTC / m³ (64 UGE < seuil AEAG)

* Moyennes Pondérées en fonction de la population





Rappel prix seuil AEAG (subventions)
 $> 1,65 \text{ € TTC} / \text{m}^3$ ($64 \text{ UGE} < \text{seuil AEAG}$)





Actualités *(démarches en cours)*

➤ Schéma Départemental d'AEP

Présentation détaillée de la Phase 1 (Etat des Lieux)
lors d'un COPIL prévu début décembre 2022 à l'HDD

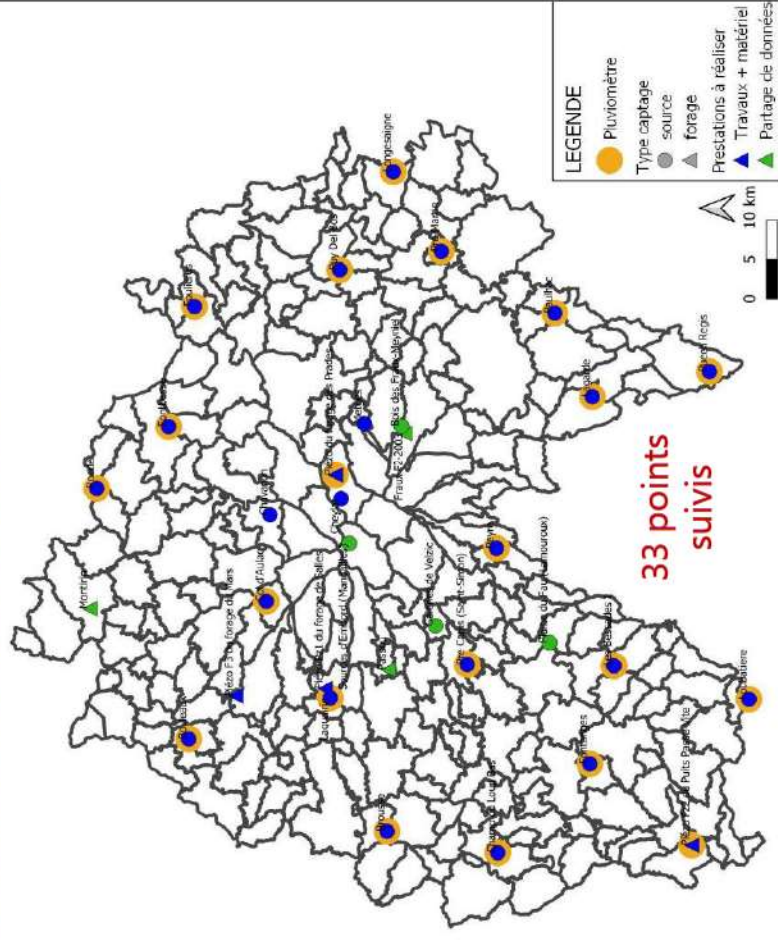
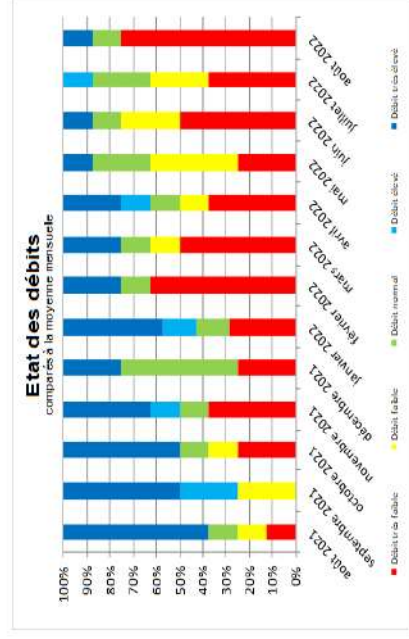


Actualités *(démarches en cours)*

➤ Automatisation du réseau dépt de suivi des ressources en eau souterraines

Coût ~ 350 000 €HT

- Études préalables : 2021-2022
- Travaux :
automne 2022 => printemps 2023
- Mise en service : été 2023





Actualités *(démarches en cours)*

➤ Accompagnement à la structuration locale

Missions d'AMO via CIT :



- AMO pour la configuration technique d'interconnexions, ou autres opérations de sécurisation de la ressource...



- AMO pour la mise en place d'outils de télégestion et de supervision adaptés à une échelle « inter-communale »





Actualités (démarches en cours)

➤ Accompagnement à la structuration locale

Missions d'AMO via CIT :

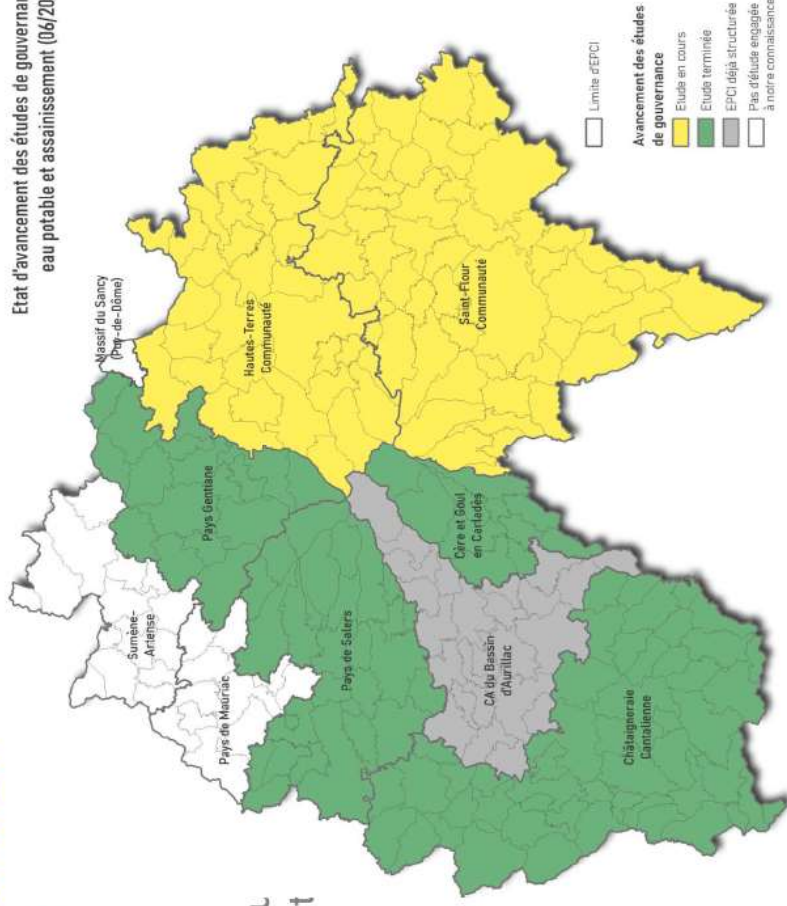


- AMO pour

Étude de gouvernance préalable au transfert de compétences AEP-Asst à l'échelle d'un EPCI

Définition des besoins, aide à la consultation de bureaux d'études spécialisés, recherche de co-financement, pilotage et suivi des prestations ...

Etat d'avancement des études de gouvernance eau potable et assainissement (06/2022)





Actualités (démarches en cours)

➤ Accompagnement à la structuration locale

Missions d'AMO via CIT :

- AMO pour accompagner des projets (ou études) de Création ou d'extension de syndicats (conseils techniques, juridiques, administratifs)

Définition des besoins, aide à la consultation de bureaux d'études spécialisés, recherche de co-financement, pilotage et suivi des prestations ...

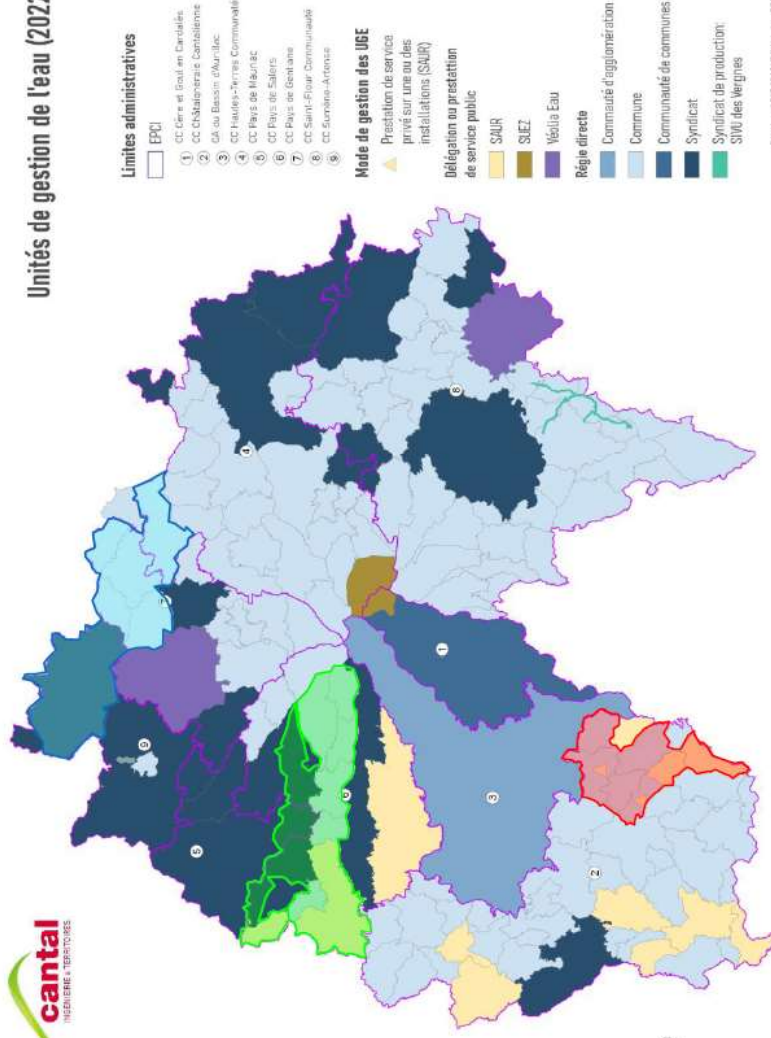
 Mission d'AMO engagée (signée)

 Mission d'AMO sollicitée (pas encore signée)

 Réflexion politique en cours (pas encore d'AMO sollicité)



Unités de gestion de l'eau (2022)





Projets *(démarches en réflexion)*

➤ Renforcer et Développer les missions (dès 2023)

- Définition avant fin 2022 du nouveau « catalogue » de prestations étendu *en lien avec le diagnostic du schéma départemental AEP*
(ex : suivi de DSP, cartographie, recherche de fuites, nettoyage des réservoirs, maintenance électromécanique, gestion des servitudes, ...);
=> Mutualisation de compétences spécifiques à l'échelle départementale, en appui à la gestion locale assurée par les collectivités compétentes.



- Proposition de groupements de commandes départementaux pour optimiser certaines prestations, selon les secteurs ;
(ex : télésurveillance, hydrocurage, transport d'eau par citerne, entretien des périmètres de protection, réparations de fuites, ...)
=> Économies d'échelles, pilotage des marchés à bons de commande selon les besoins des collectivités, volumes d'activités intéressants pour les entreprises.
- Évaluation des coûts et des moyens nécessaires ; calendrier de mise en œuvre *(fin 2022 début 2023)* ;



Projets *(démarches en réflexion)*

➤ Envisager une structuration départementale pour des missions d'exploitation

(à horizon 2026)

- **Uniquement si les territoires expriment un besoin spécifique.**
- Dans un souci de continuité de l'action engagée.
- Un maillage territorial cohérent devrait alors être recherché et le cas échéant une évolution juridique de CIT envisagée (SM Ouvert) ?

M. MAGNE SÉBASTIEN

Responsable du pôle Prévention et
Gestion des Risques Sanitaires
Délégation Départementale du CANTAL
ARS

Alimentation en eau potable dans le Cantal

Contexte et Enjeux

- Éléments de contexte
- Les enjeux sanitaires
- Surveillance et prévention
- Constat et orientations



2022, une sécheresse exceptionnelle (intensité et durée)

Prise de conscience du dérèglement climatique

Des conséquences concrètes sur la disponibilité en eau (id 2003 ?)

Des difficultés quantitatives, oui mais ...

Lien Quantité-Qualité : la baisse du débit accentue la vulnérabilité aux sources de pollution. Ex, moindre dilution, augmentation température, relargage matériaux canalisation, ...

Lien Qualité-Quantité : une eau de mauvaise qualité est généralement superficielle donc fortement dépendante des précipitations



L'eau, un vecteur de dissémination de pathogènes (virus, bactéries, parasites) dans tous les foyers

Chantier législatif et réglementaire de premier plan en Europe.

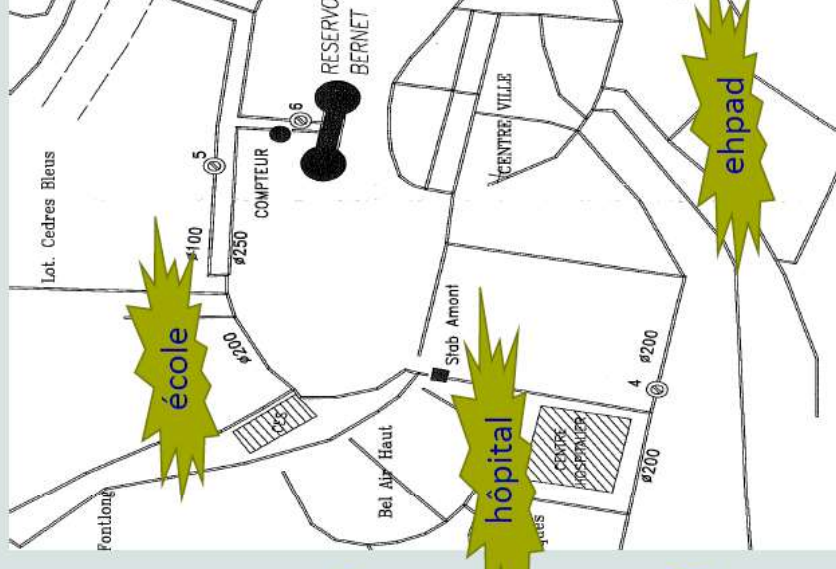
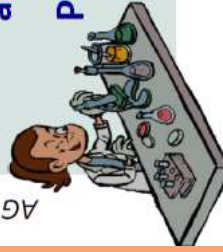
L'eau est l'aliment le plus contrôlé !

Déclinaison progressive des concepts sanitaire au fil des épidémies, de l'évolution des connaissances et des technologies

Régression rapide des épidémies début XXème siècle

Les mesures d'hygiène publique : hygiène personnelle, traitement de l'eau, protection des ressources (1900, 1902, 1935, 1964,...), analyses de l'eau (1885, 1900, 1954, 1961, dir. européenne 1975, ...)

Puis les progrès de la médecine, vaccination et antibiotiques



Protection des ressources (DUP):

- Seulement 77% des captages protégés (DUP)
- Attention DUP anciennes avec protection minimaliste
- Rigueur sur le respect des servitudes

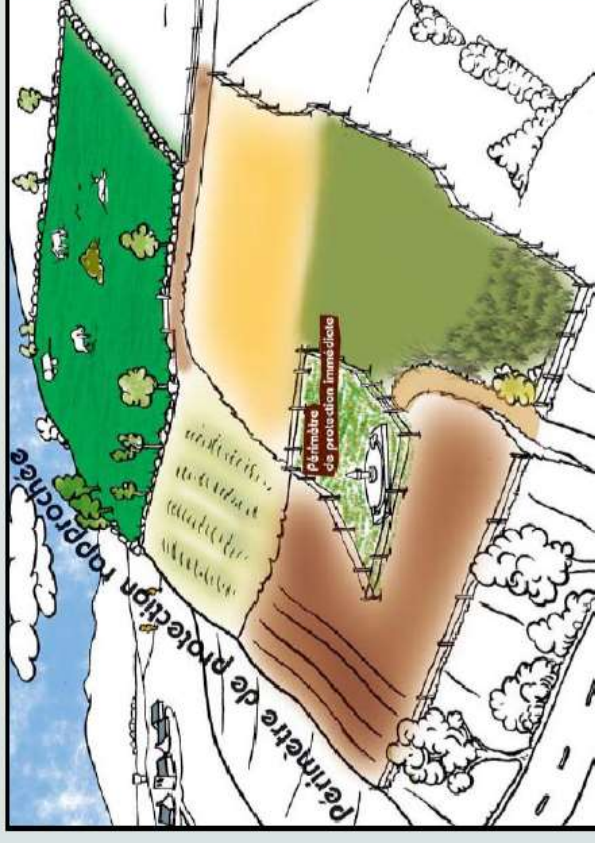
Cadrage méthodologique depuis 2007

- Réflexion intercommunale préalable
- Évaluation technico-économique
- Justification de l'utilité publique

Résultats

- Coordination, harmonisation, pédagogie
- Acquisition (PPI) et servitudes (PPR)
- Indemnisations, Réhabilitation des ouvrages
- Accompagnements financiers
- Amélioration de la qualité des eaux

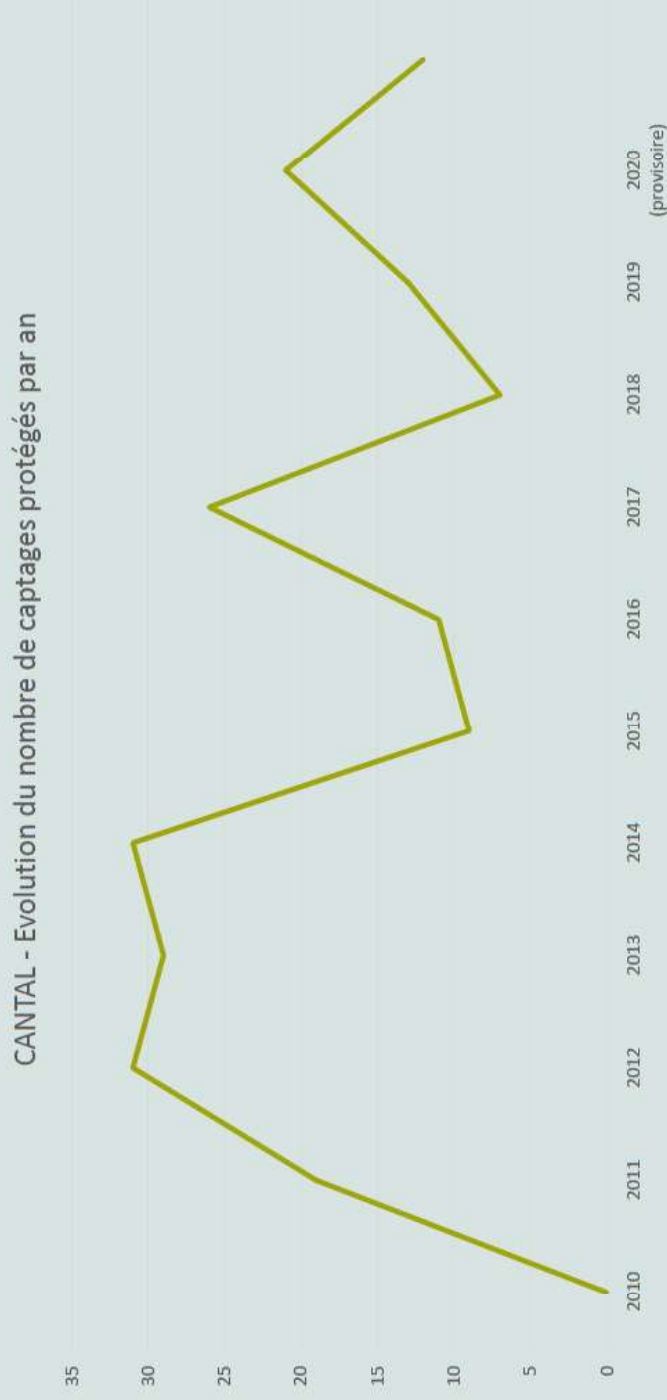
La protection, un enjeu sanitaire toujours d'actualité



Une procédure qui garantit un soutien méthodologique, technique et financier des partenaires

Les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH)

Ag des mairies du Cantal, 15 octobre 2022, St Flour

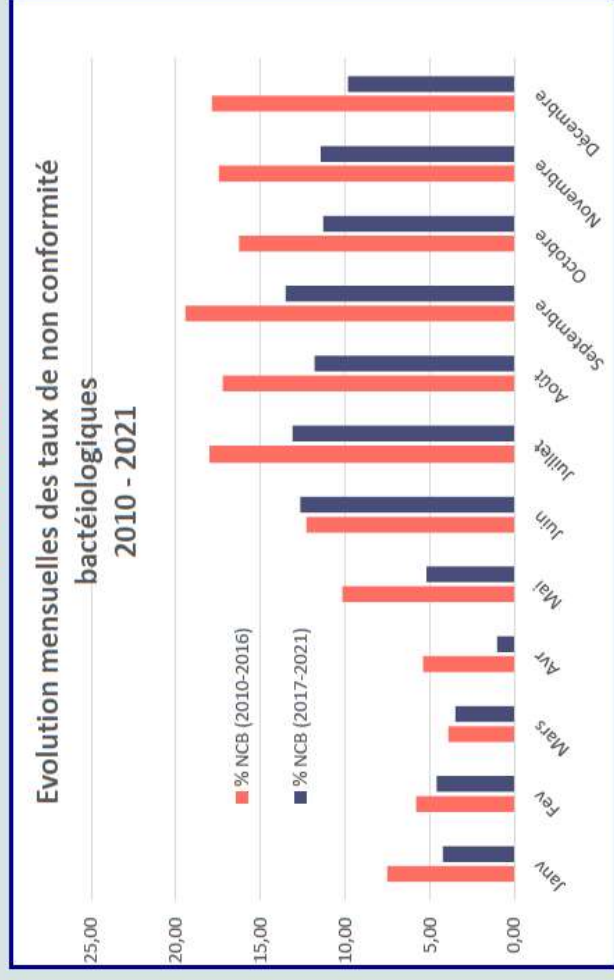
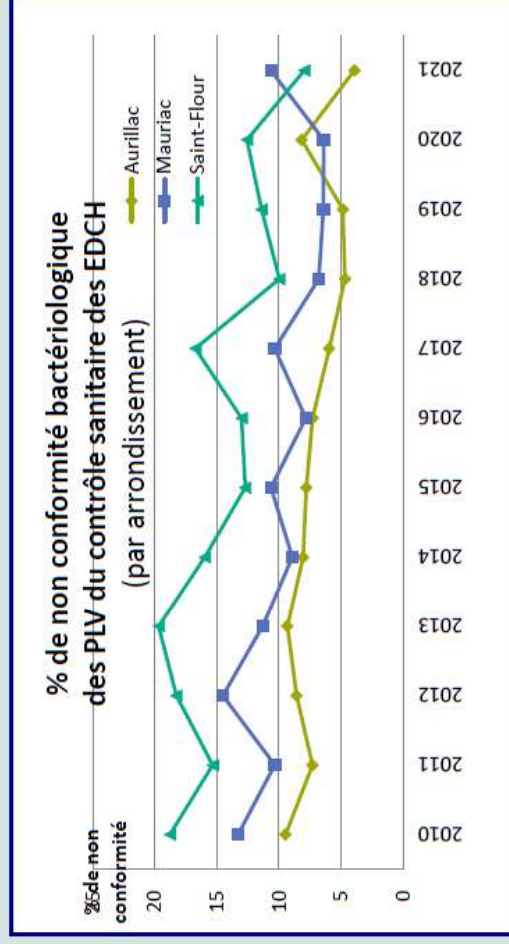


Qualité bactériologique :

- 10 %** des prélèvements non conformes
- 50 %** des réseaux sont traités (chlore)
- Saisonnalité des non conformités
- Inégalités territoriales

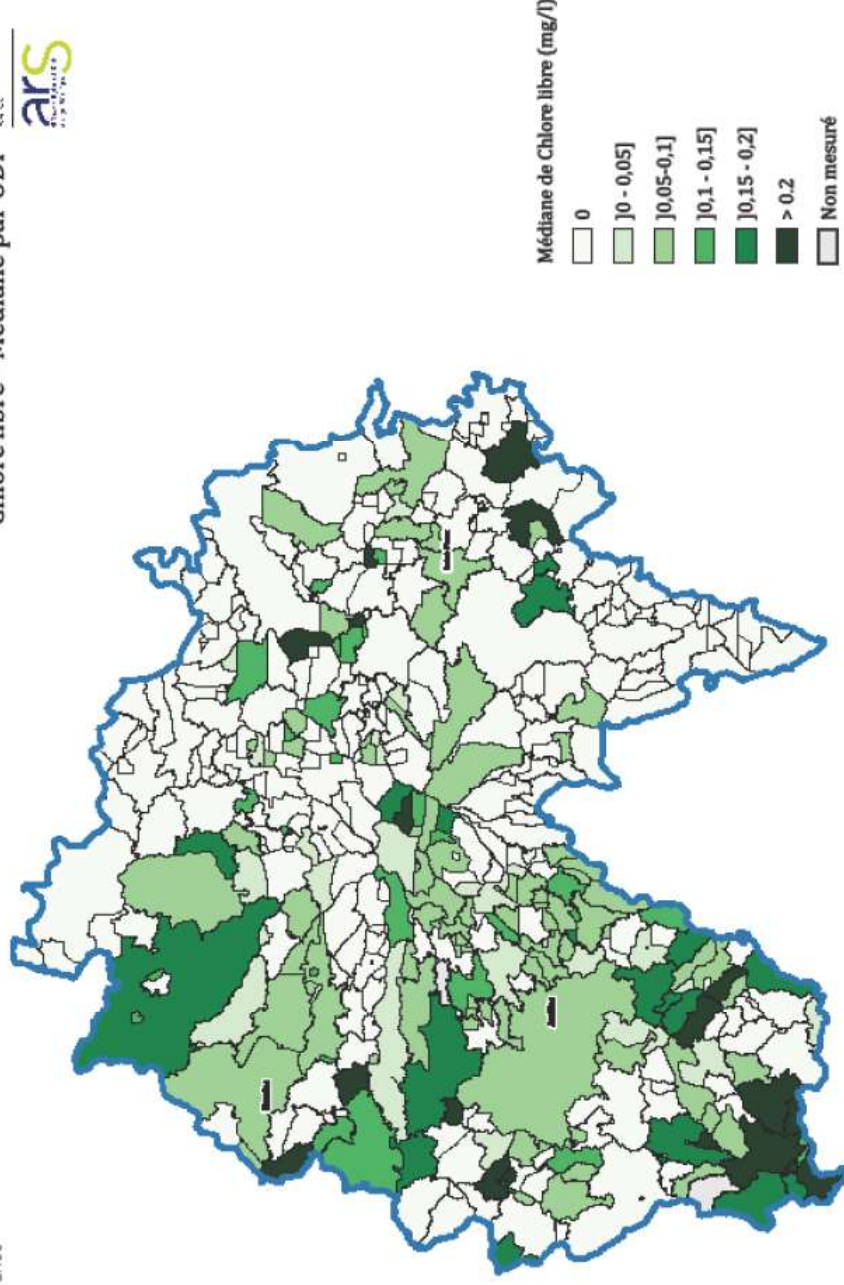
La qualité, un enjeu sanitaire toujours d'actualité

AG des maires du Cantal, 15 octobre 2022, St Flour



Les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH)

CANTAL - EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE Chlore libre - Médiane par UDI



Source : SISE-Eaux d'alimentation, Agence régionale de santé 2019-2020
Cellule Auvergne-Rhône-Alpes de Santé publique France, 2022

Différence entre Est et Ouest du département

Rappel : 50% des UDI équipées d'un dispositif de traitement

Absence de résiduel de chlore sur des UDI équipées d'un dispositif de traitement

Epidémies GEA documentées dans le Cantal

2012 - alerte CS : Pleaux, 2000 habitants, 400 malades

2015 – alerte EHPAD : Pierrefort, 350 habitants, 72 malades

L'information : point clé de la gestion des situations de crise
Et toutes les autres situations « invisibles »

Constat d'une situation sanitaire qui ne s'améliore plus

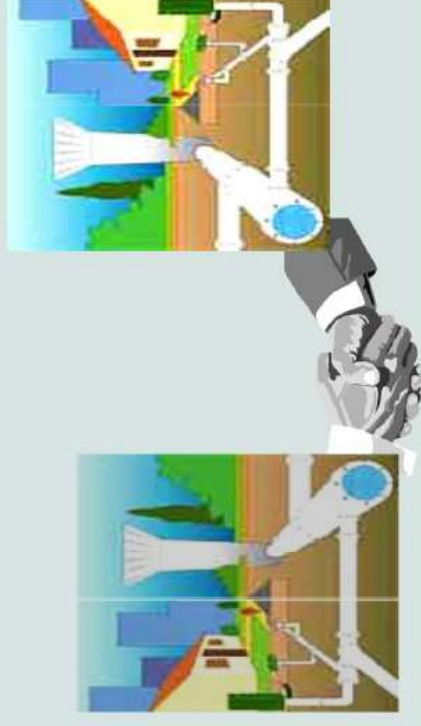
Qualité de l'eau, protection des ressources

Inégalités territoriales quantitatives et qualitatives

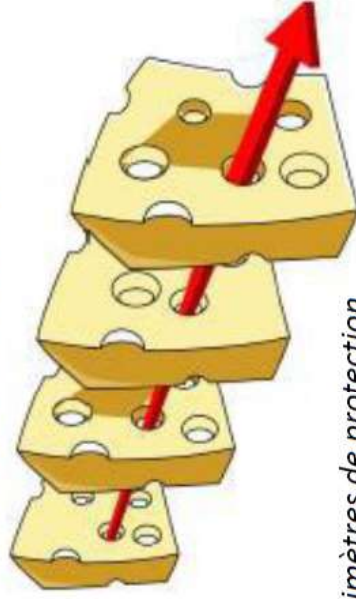
Corrélation avec l'échelle de gestion des services publics de l'eau

L'eau : un bien précieux vulnérable
Une responsabilité importante des gestionnaires d'eau potable

Continuité de l'alimentation en eau, la potabilité de l'eau, la santé des population
Développement du territoire



Compléter l'approche multi-barrière ...



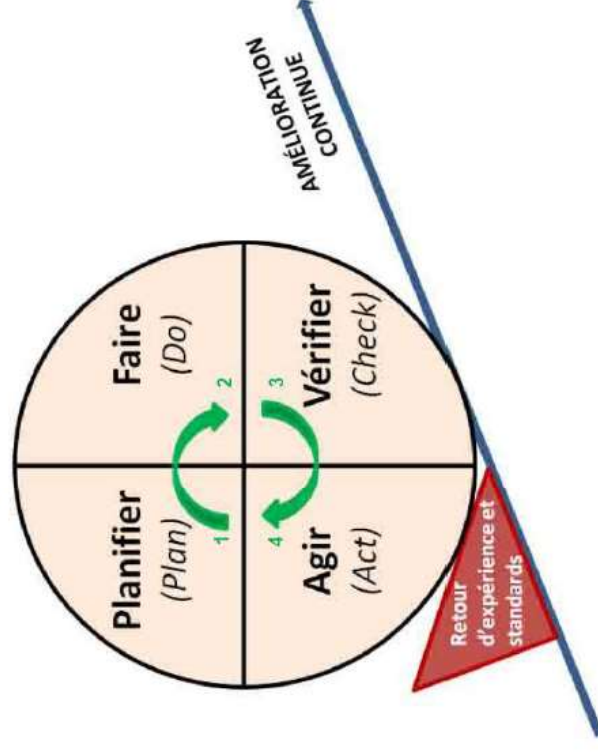
- Périmètres de protection
- Traitement de l'eau
- Gestion du réseau
- Auto-Surveillance et contrôle sanitaire de l'ARS
- Gestion des non-conformités

... et passer d'une approche curative/réactive à une approche proactive et préventive

Des pratiques de travail déjà en ce sens

Démarche du PGSSE

... par le principe de la démarche qualité





M. MEYER NICOLAS

**Directeur adjoint
DDT du Cantal**

“ L’EAU FAIT PARTIE DU PATRIMOINE COMMUN
DE LA NATION.
SA PROTECTION, SA MISE EN VALEUR
ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RESSOURCE UTILISABLE, DANS LE
RESPECT DES ÉQUILIBRES NATURELS,
SONT D’INTÉRÊT GÉNÉRAL.
L.210-1 DU CODE DE L’ENVIRONNEMENT ”



PLAN

- Les 3 principaux leviers d'adaptation au changement climatique
- L'intérêt de la structuration des compétences eau
- L'accompagnement des services

LES 3 PRINCIPAUX LEVIERS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La rénovation des systèmes d'assainissement

Impacts du changement climatique :

Baisse des débits d'étéage → moindre dilution
Hausse des températures → baisse du taux d'oxygène

→

Impact croissant des rejets,
qualité dégradée

Des systèmes d'assainissement vieillissants

- 30 % STEP > 30 ans
 - 30 % de systèmes d'assainissement non conformes
 - Réseaux : Pb « eaux claires parasites » très marqué
-
- Besoin d'accélérer le rythme des
mises aux normes

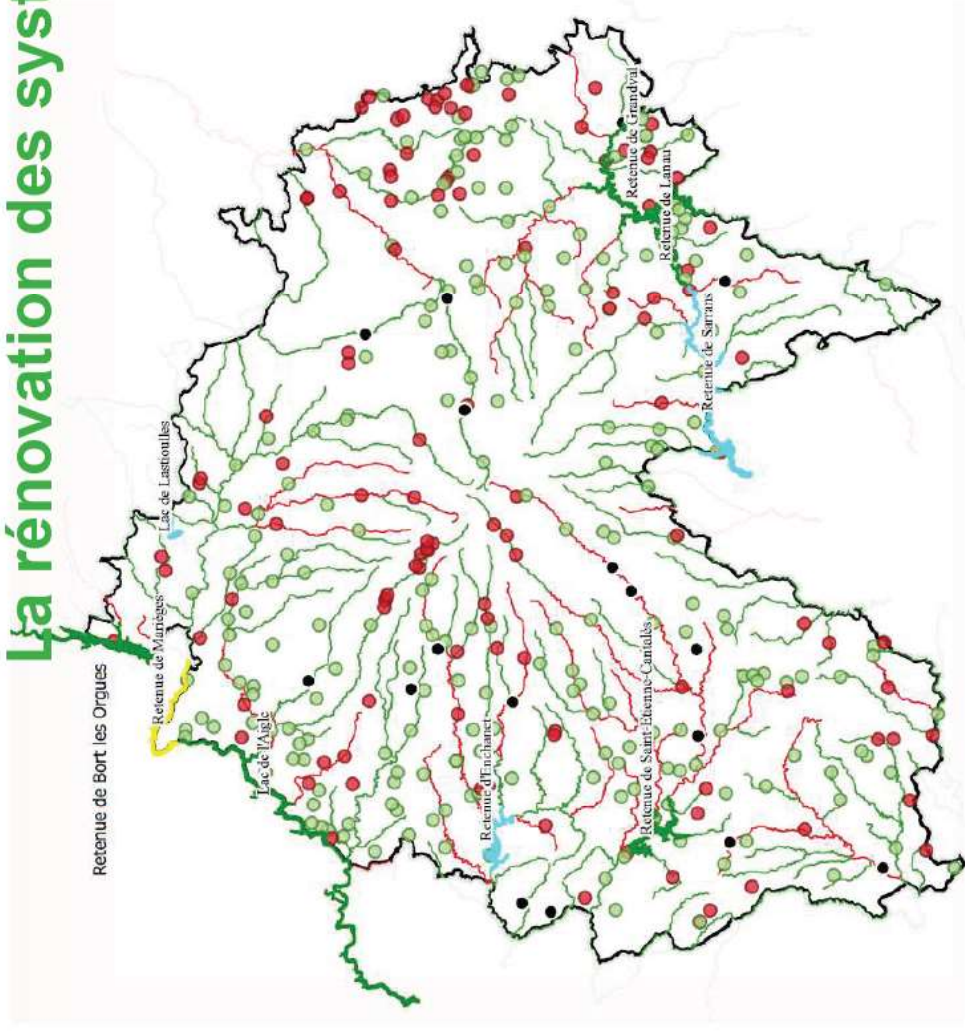
Diagnostiquer, planifier, faire les travaux, exploiter et renouveler



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La rénovation des systèmes d'assainissement



Rivières

- rivières avec "faible pression"
- rivières avec "forte pression"

● conformes

● non conformes

● points noirs assises de l'eau

La sécurisation de l'AEP

Impacts du changement climatique :

Baisse de la productivité des ressources
Hausse des besoins en eau



Tensions croissantes sur l'AEP
Conflits d'usage

Leviers d'action :

- Réduire les fuites : engagement de diagnostics, priorisation et planification des travaux, renouvellement et télésurveillance des réseaux,
- Étudier les meilleurs options, à une échelle adaptée :
 - économies d'eau (récupération eau de toiture, économies des consommateurs...)
 - interconnecter les réseaux
 - nouvelles ressources
 - déconnection des prélèvements d'abreuvement
 - ...



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

• → Tenir compte de la baisse de productivité des ressources à 20-30 ans

La restauration des milieux aquatiques

- Améliorer la résilience et la fonctionnalité des milieux aquatiques pour limiter les effets du changement climatique
 - Infiltration, stockage restitution
 - Auto-épuration
 - Oxygénation du milieu
 - Ombrage (limitation température de l'eau)
 - Transport des sédiments et circulation piscicole
- **Compétence GEMAPI** → plans pluriannuels de restauration des milieux
 - Co-construction
 - Associant l'ensemble des acteurs
 - À l'échelle du bassin versant
 - Objectif (très) bon état écologique

Agir simultanément sur les 3 volets

- **Enjeux :**

- garantir un service public de qualité (de l'eau au robinet)
- cadre de vie préservé
- attractivité du département (image de territoire préservé, tourisme associé)
- possibilité de développement et d'accueil de nouvelles populations et activité économiques
- ...



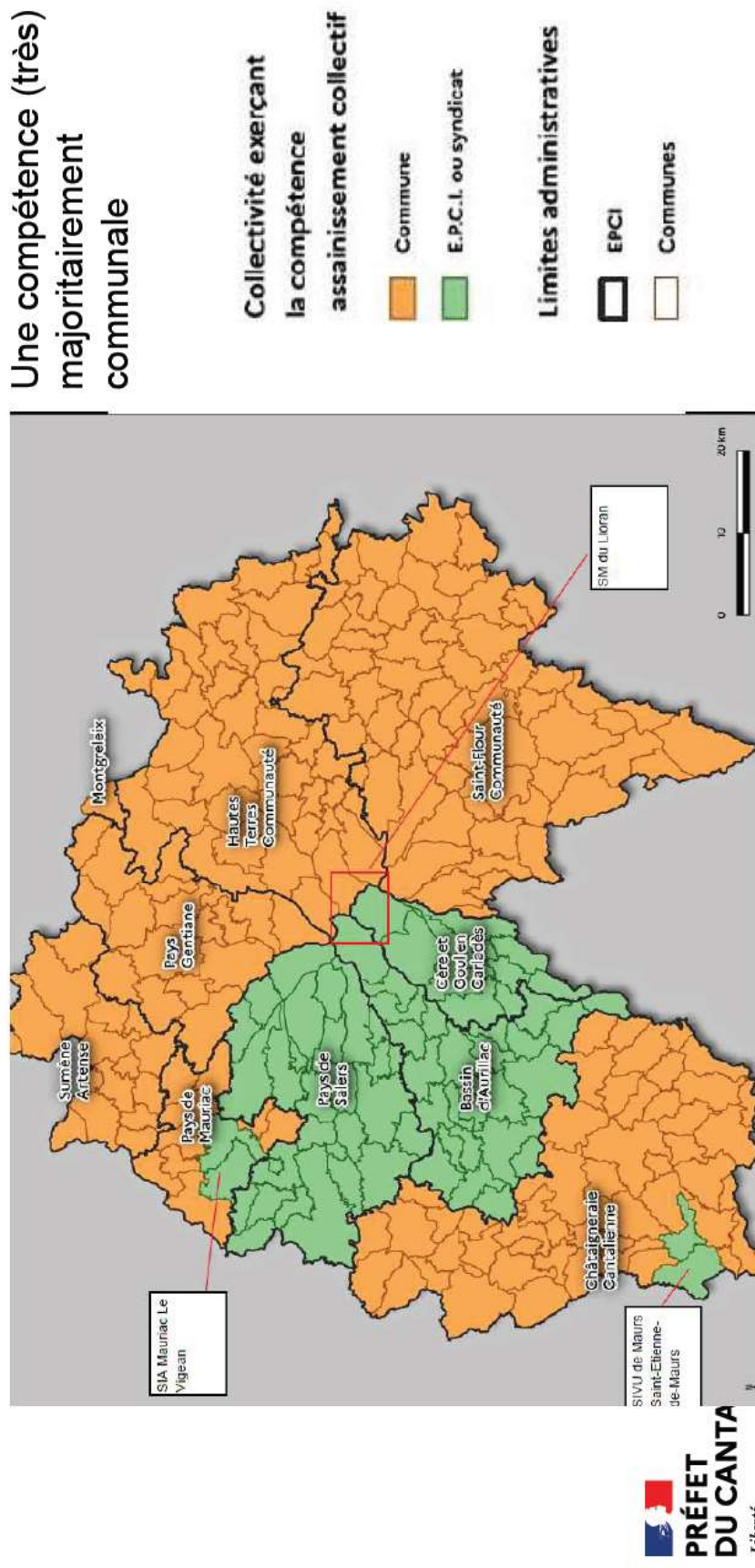
**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'INTÉRÊT DE LA STRUCTURATION DES COMPÉTENCES EAU

La structuration des compétences - Assainissement

Une compétence (très) majoritairement communale

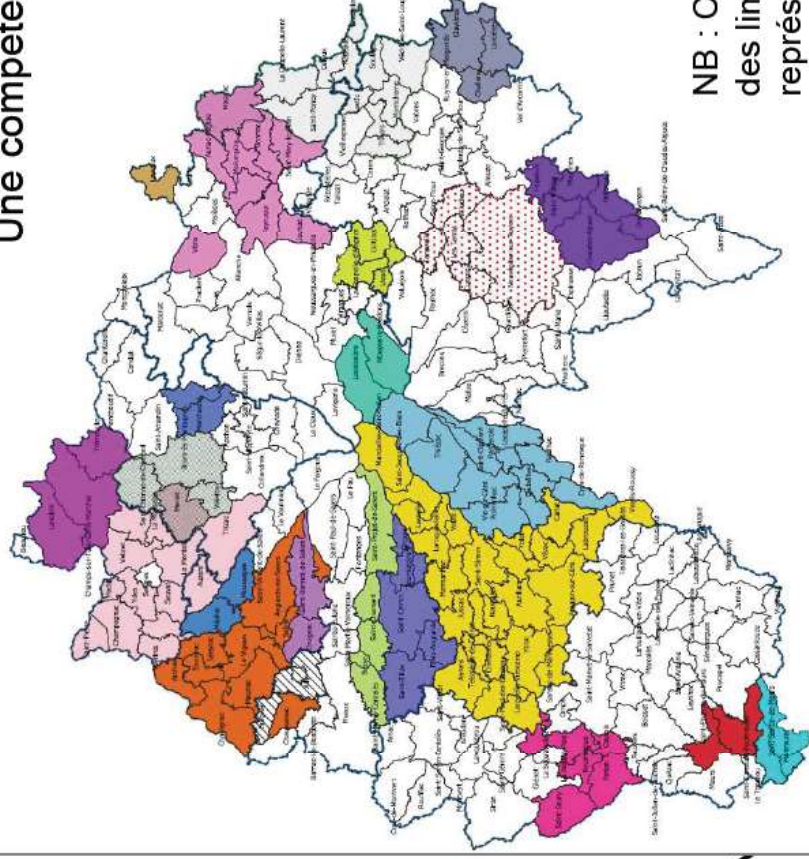


NB : Carte simplifiée à l'échelle communale, le détail des limites des unités de gestion n'est pas représenté

La structuration des compétences - AEP

Une compétence encore très morcelée

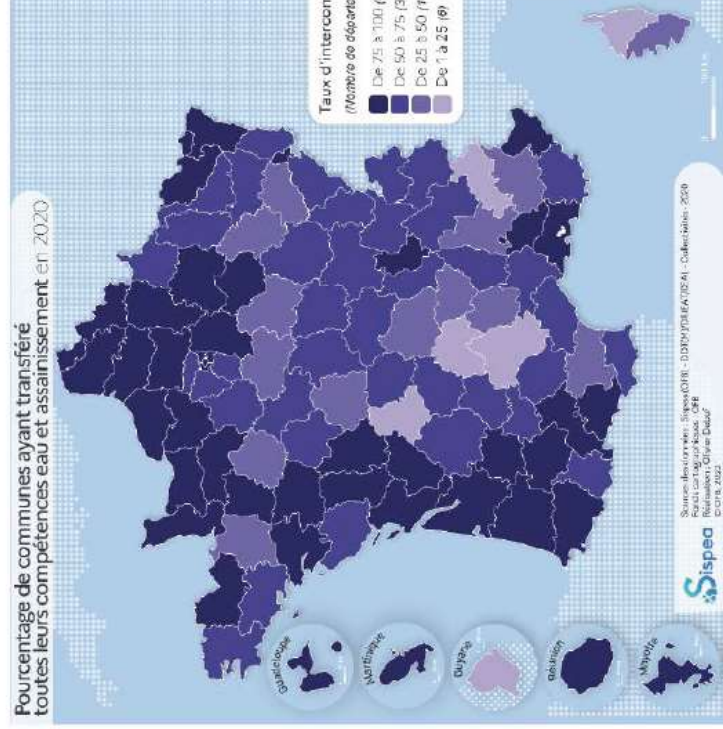
- 2 EPCI (CABA – Cère et Goul)
- Une vingtaine de syndicats, de 5 communes en moyenne
- Près de la moitié des communes l'exercent directement



NB : Carte simplifiée à l'échelle communale, le détail des limites des unités de gestion de l'eau n'est pas représenté

La structuration des compétences

Pourcentage de communes ayant transféré
toutes leurs compétences eau et assainissement en 2020



Un taux d'intercommunalité parmi les
plus faibles de France

La structuration des compétences

- Prise de compétence (transfert) obligatoire des compétences eau potable et assainissement aux EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2026,
- mais :
 - Possibilité de déléguer tout ou partie des compétences eau et assainissement aux communes ou aux syndicats dont le périmètre est inclus totalement dans l'EPCI
- Les syndicats d'eau ou d'assainissement qui couvrent plusieurs EPCI se maintiennent

NB : L'EPCI a la responsabilité de la compétence au 1^{er} janvier 2026.

→ S'il délègue la compétence, cela se fait par convention d'une durée limitée (renouvelable)

→ La convention devra préciser la durée de la délégation, les modalités d'exécution :

objectif de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures, modalités de contrôle de la communauté délégante, moyens humains et financiers consacrés à l'exercice de la compétence déléguée.



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les intérêts d'une gestion inter-communale*

- Rend possible/ facilite des solutions qui n'existeraient pas à une échelle strictement communale, notamment en matière d'AEP
- Mutualisation coût d'investissement (ex station de traitement, économies d'échelle) et de fonctionnement
- Professionnalisation, hausse de la qualité du service -> équipe technique :
 - Conseil, planification et suivi des investissements
 - Capacité à suivre les entreprises de travaux/prestation ou délégataires éventuels
 - Compétences pour l'exploitation
 - Service d'astreintes
 - → rapport optimal entre qualité du service et prix de l'eau
- Juridiquement plus solide que achats vente d'eau « en cascade »
- Capacité d'investissement améliorée ; favorise l'obtention de financement publics



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gestion inter-communale*, principaux freins

- Disparité du niveau d'investissement entre collectivités, et du prix de l'eau
- → La convergence des prix peut s'étaler sur plusieurs années et en tenir compte.
- Crainte de « perdre la maîtrise locale / la proximité »
- → Les modes de fonctionnement existent pour conserver une implication forte des maires.
- « Pas d'intérêt » pour les communes « qui ont de l'eau » / qui ont fait les investissements
 - Le CC peut changer la donne, besoin de secours
 - Toutes les communes peuvent y trouver un intérêt
 - L'intérêt général et pour le territoire est aussi à prendre en compte.
- Crainte de « voir le prix de l'eau augmenter très fortement », « mur d'investissement »
 - Possibilité d'étaler les investissements et de fixer des priorités
 - Des accompagnements publics forts pour les projets intercommunaux
 - Le statut quo finit par coûter très cher (citernage, urbanisation limitée, responsabilité pénale)



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

gestion inter-communale*, quel périmètre ?

- **Des critères pertinents :**
 - Exploitation d'une même ressource / sur un même bassin versant ou bassin d'alimentation
 - Fortes interconnexions
 - Historique de travail en commun / entente entre élus
- → Seuil indicatif d'une quinzaine de communes / 5000 habitants, notion de taille critique
- → Regrouper compétences AEP et assainissement

gestion inter-communale*, réflexions en cours

Extension : SIAEP Ally-Escollaire-Brageac,
Sainte-Eulalie, Saint-Martin-Valmeroux,
Drugeac, Saint-Bonnet-de-Salers, Saint-
Paul-de-Salers, Fontanges, Le Fau, Pleaux et
Barriac-les Bosquets

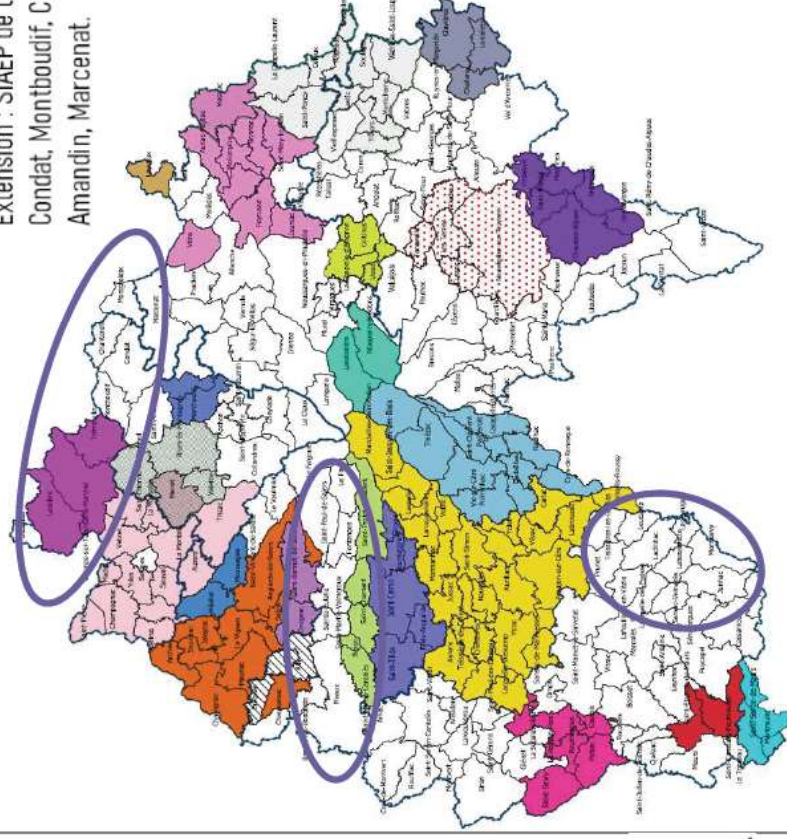
Création : Montsalvy, Labesserette,
Lacapelle-del-Fraisse, Ladinhac,
Lafeuillade, Prunet, Teissière les Bouliès.



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Extension : SIAEP de la Haute Artense,
Condat, Montboudif, Chanterelle, Saint
Amandin, Marcenat.



L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES

gestion inter-communale*, accompagnement

- **Accompagnement amont :**
 - réunions de travail / réflexions
 - présentation des enjeux, des problématiques
 - éclairage sur les étapes, le calendrier
 - proposition d'une méthode de travail
- **Financements :**
 - Études de gouvernance
 - AMO
- **Accompagnement technique :**
 - Cahiers des charges, AMO → CIT

“

L’EAU FAIT PARTIE DU PATRIMOINE COMMUN
DE LA NATION.

SA PROTECTION, SA MISE EN VALEUR
ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RESSOURCE
UTILISABLE, DANS LE RESPECT DES
ÉQUILIBRES NATURELS,
SONT D’INTÉRÊT GÉNÉRAL.

L.210-1 DU CODE DE L’ENVIRONNEMENT

”



M. ILBERT NICOLAS

**Directeur Délégation
Atlantique Dordogne**

**M. GREFFIER
MATHIEU**

**Chargé d'interventions-
Délégation Agence Loire-
Bretagne**

Les aides des Agence de l'Eau



Les milieux aquatiques



50% de subvention sur les actions issues des PPG et porté par un MO unique et structuré à l'échelle du bassin versant.

- Restauration morphologique des cours d'eau
- Mise en défens,
- Restauration, renaturation des milieux humides
- Préservation de la biodiversité
- ...

Adour Garonne

Assainissement



Etude : 50% de subvention

- Mutualisation de compétence
- Diagnostic des SA

Travaux

	ZST	Hors ZST
Prioritaire	50%	30%
Non prioritaire	30%	10%



Eau potable



Etudes 50% de subvention

- Mutualisation de compétence
- Diagnostic des réseaux

Protection des captages : 50% (étude et travaux)

Traitement : 50% si non-conformité (bactério, nitrates et métabolites), obligation d'avoir un PGSSE

Restructuration des réseaux : 50% si opération portée par un MO intercommunal (ex : interconnexion)

Bassin de l'Alagnon

- 35 communes concernées ;
- Toutes sont classées en zone de revitalisation urbain rural (ZRR)



Les milieux aquatiques



- Etude : 50 à 70 % pour les études structurantes et les suivis
- Travaux : 30 % à 50 % sur les travaux structurants pour l'amélioration des masses d'eaux pour le bon état
- 50 % en animation des contrats
- Mise en défens,
- Restauration, renaturation des milieux humides
- Préservation de la biodiversité
- ...

Assainissement



- Etude : 50% de subvention
- Mutualisation de compétence
 - Diagnostic de schéma directeur

- Travaux réseaux et STEP :
- Prioritaire (SAP) 50 % + 10 %
 - Accompagnement 30 % + 10 %

Autosurveillance (< 2 000 EH)

- Prioritaire 50 %

Réduction de l'impact des eaux pluviales sur les systèmes d'assainissement :

- Prioritaire 50 % + 10 %

Eau potable

- Etudes : 50% à 70 % de subvention
- Mutualisation de compétence
 - Diagnostic des réseaux

- Travaux de sectorisation :
- 70 % => 50 % + 10 % en 2024

Protection des captages : 50% (étude, travaux et acquisitions foncières)



Travaux CVM : 50 %

Traitement : 30 % pour améliorer les performances du traitement

Sécurisation de la distribution : 30 % pour les études/travaux



SYNTHESE

En synthèse

Le changement climatique à l'œuvre impose d'accélérer et de renforcer les actions :

- sur l'assainissement
- sur la sécurisation de l'AEP
- sur la restauration des milieux aquatiques

- **La structuration à une échelle intercommunale*** des compétences est incontournable pour y parvenir.
- **La création de syndicats AEP-assainissement d'une quinzaine de communes constitue une façon d'avancer** (lorsque l'exercice direct de la compétence EPCI n'est pas l'option privilégiée)
- **L'ensemble des services accompagnera ces démarches.**



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*